IRMC

معهد البحوث المغاربية المعاصرة

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN

BULLETIN DE L'IRMC

CORRESPONDANCES

NUMERO 26

Médecines et médecins en Egypte

Sylvia CHIFFOLEAU

Observatoire de la condition de la femme en Tunisie

Imed MELLITI

JANVIER 1995 - NOUVELLE SERIE

C O R R E S P O N D A N C E S

مـــــــراســـــــلات

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication
Michel CAMAU

Rédacteur en chef
Isabelle BERRY

Rédaction
Raffaele CATTEDRA
Mohamed ELLOUMI
Olivier FENEYROL
Alain JAUVION
Mohamed KERROU
Mostafa KHAROUFI
Susan OSSMAN
Anne-Marie PLANEL
Raymond ROMANO
François SIINO

Mise en page
Besma OURAÏED

Diffusion
Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC TUNIS
20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville – 1002 TUNIS
Téléphone : (1) 79 67 22
Fax : (1) 79 73 76
Télex : 18080

IRMC RABAT
Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique et de Coopération
1, rue d'Annaba – RABAT
Téléphone : (7) 76 96 40
(7) 76 96 41
Fax : (7) 76 14 75

Cette publication ne peut être vendue
Abonnement gratuit sur demande
3500 ex. Imprimeries Réunies

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain présente aux lecteurs de *Correspondances* ses meilleurs vœux pour 1995.

L'IRMC a reçu en 1994, au titre des hommages et services de presse, de nombreuses publications. Que les auteurs et les éditeurs en soient ici à nouveau remerciés.

La rubrique *Vient de paraître* ne pouvant, malheureusement, rendre compte de l'ensemble de ces parutions, il est apparu nécessaire d'en informer les lecteurs par une liste de *Livres reçus à la Bibliothèque de l'IRMC.*

La périodicité de cette nouvelle rubrique, inaugurée dans la présente livraison, sera fonction des contraintes de la programmation.

Les différentes rubriques éditoriales de *Correspondances* (*Positions de Recherche*, *Recherches en cours* et *Mémoires*) sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la langue de leur choix (arabe ou français). Les manuscrits (24 000 à 30 000 signes) peuvent être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès réception, prendra contact avec les auteurs.

Correspondances est édité par l'IRMC, à raison de 10 numéros par an.

Inaugurée avec le numéro 11 de Correspondances, la rubrique POSITIONS DE RECHERCHE s'est employée à faire alterner éléments de réflexion sur des publications récentes, états de travaux et présentations de travaux de doctorat encore inédits.
Une nouvelle fois, elle fait place à une thèse récemment soutenue mais non sans innover. En l'occurrence, le travail porté à la connaissance des lecteurs se rapporte à l'Egypte : ***Médecines et Médecins en Egypte, Construction d'une identité professionnelle et projet de médicalisation****. Sous cet intitulé,* ***Sylvia CHIFFOLEAU*** *a soutenu une thèse de sociologie, le 7 septembre 1994, à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, à Paris, devant un jury composé par Anne-Marie MOULIN (présidente), Fanny COLONNA (directeur), Marie-Louise PELLEGRIN, Michel CAMAU et Jean-Pierre GOUBERT.*
Cette excursion de Correspondances au-delà du champ maghrébin stricto sensu relève d'un choix délibéré, dont d'autres rubriques du Bulletin portent déjà la marque et qui vise à élargir la réflexion et l'information en fonction d'horizons de connaissance. De ce point de vue, le travail réalisé par S. CHIFFOLEAU, à la faveur d'un séjour de longue durée auprès du CEDEJ du Caire, figure une importante contribution aux programmes de recherche sur les identités professionnelles (cf. ***Correspondances****, n°18, mai 1994 : 10) et sur la réforme sociale dans le Monde arabe.*

Médecines et médecins en Egypte

Construction d'une identité professionnelle et projet de médicalisation

Sylvia CHIFFOLEAU, sociologue, est chargée de recherche au CNRS, en poste à la Maison de l'Orient à Lyon.

En Egypte, de nouvelles catégories d'acteurs, détenteurs de savoirs et de techniques empruntés à l'Occident, doivent leur promotion, au début du XIXème siècle, à la volonté d'un Etat modernisateur. Parmi eux, les médecins jouent un rôle central dans la mesure où leur discipline est porteuse d'un fort potentiel de transformation sociale et qu'ils se situent eux-mêmes à l'interface de la société et de l'Etat. L'apparition de cette profession nouvelle pose ainsi la question de son action, de son impact réel sur une société en développement, traversée, depuis le début du XXème siècle, par les mouvements contraires du libéralisme et du dirigisme étatique.
On se borne généralement à faire le constat du transfert des sciences modernes en Egypte, que ce soit pour le critiquer ou l'encenser, sans s'interroger sur la façon dont ces savoirs ont été appropriés par ceux à qui ils étaient destinés, ni sur la façon dont les nouvelles professions, qui en ont acquis la maîtrise, entreprennent de se légitimer dans leur propre environnement et de fonder en valeur leur prétention à réguler le social. Dans le cas de la médecine, ces questions appelaient un retour sur les origines de la fondation du groupe, afin de retracer la mise en place d'institutions propres et d'une vision spécifique de la médecine, réputée adaptée aux conditions particulières de l'Egypte. Par ailleurs, en raison du jeu perpétuel entre héritage et transfert, Occident et Orient, l'Autre et Soi-même, il s'agissait d'étudier la construction d'une identité spécifique à ce groupe, et la place particulière, l'espace légitime que lui réserve la société d'accueil. Enfin, il convenait d'examiner la façon dont s'effectue l'articulation de la profession médicale aux politiques de santé mises en œuvre par l'Etat, ou plutôt par les différents Etats égyptiens.

Des épidémies aux endémies : la formation du corps médical égyptien

Au début du XIXème siècle, Muhammad 'Alî entreprend une série de réformes, inspirées des modèles occidentaux, destinées à faire de son pays une nation moderne «à l'européenne». Préoccupé du déplorable état de santé de son armée, victime des épidémies, mais également d'une pathologie parasitaire endémique très invalidante, le souverain égyptien fait appel à la médecine moderne européenne, qui commence à enregistrer alors des résultats encourageants et qui lui paraît donc plus efficace que celle prévalant au même moment en Orient, héritière affaiblie et désormais obsolète de la médecine arabe classique du Moyen-Age.
Un médecin français, Antoine-Barthélémy Clot, arrivé en Egypte en 1825, fonde le premier hôpital moderne attaché à l'armée. Renonçant à n'employer que des médecins étrangers, il met en place une Ecole de médecine dès 1827, afin de former des praticiens égyptiens et, bientôt, des professeurs aptes à assurer la pérennité de cet enseignement. D'abord réservé à l'armée, le système de santé s'étend rapidement à l'ensemble de la population, constituant ainsi l'un des rares exemples de ce type dans un pays du Sud. Clot y voit le moyen idéal d'introduire dans les campagnes des mesures sanitaires préventives, de traiter les maladies qui y sévissent, notamment les maladies endémiques, et d'étendre la vaccination antivariolique. La diffusion de celle-ci, conduite par des médecins autochtones et non pas, comme dans la plupart des autres pays arabes, par des médecins de colonisation, est sans doute le résultat le plus tangible de ce système de soins.

Dès la première moitié du XIXème siècle, un système médical complet existe donc en Egypte, offrant gratuitement ses services à l'ensemble de la population. Le développement de celui-ci s'est cependant rapidement heurté à la présence de plus en plus massive et exigeante, financièrement et politiquement, d'un modèle sanitaire concurrent dont la seule vocation était la lutte contre les épidémies. En effet, si au début du XIXème siècle la peste a disparu d'Europe, laissant derrière elle une terreur indélébile dans l'imaginaire collectif, elle est encore si fréquente et si durable en Egypte que l'on soupçonne le pays d'être le foyer d'origine de la maladie. L'apparition du choléra, qui emprunte volontiers le trajet du pélerinage de la Mecque, ne fait que renforcer l'inquiétude de l'Europe face aux menaces de diffusion des épidémies à partir de l'Egypte.

Les consuls des Puissances étrangères en poste à Alexandrie mettent donc en place, dans cette ville, un Conseil International Sanitaire, Maritime et Quarantenaire, uniquement composé d'Européens, qui a autorité absolue en matière de défense contre les épidémies. Ce Conseil, véritable enclave étrangère dont la puissance occulte le système de santé originel, destiné au traitement des maladies courantes, fait subir au pays les contraintes d'un réseau de lazarets qui l'encerclent sur toute sa façade maritime. Les Britanniques, qui occupent le pays à partir de 1882, limitent également leur action, en matière de santé, à la seule lutte contre les épidémies, à laquelle la jeune bactériologie offre désormais de nouvelles techniques qui ne font qu'en renforcer le caractère coercitif.

Pour assurer le bon déroulement de ce dispositif de surveillance et de contrôle des épidémies, l'ensemble du système de santé préexistant est subordonné aux objectifs et aux consignes du Conseil sanitaire d'Alexandrie. Les praticiens sont invités à repérer et «dénoncer» les malades réputés dangereux, plus qu'à soulager véritablement la souffrance. La formation médicale subit également des restrictions : un numerus clausus sévère est imposé à l'entrée de l'Ecole de médecine et les Britanniques s'opposent fermement à l'introduction d'un enseignement supérieur, conduisant à des diplômes de spécialisation. Au début du XXème siècle, la profession médicale égyptienne, pourtant déjà ancienne, se trouve donc en position dominée par rapport aux occupants anglais et aux médecins étrangers et le projet médical à l'origine de sa création a été en grande partie éclipsé par le dispositif de lutte contre les épidémies.

Cependant, à partir de la première Guerre mondiale, on assiste à l'émergence d'une élite médicale nationale. Au cours du XIXème siècle, l'emploi dans la fonction publique a gagné en prestige et ce sont désormais les membres des classes supérieures égyptiennes qui envoient leurs enfants dans les Ecoles supérieures, dont l'Ecole de médecine. Mais ceux-ci ne sauraient se contenter des conditions offertes par les Britanniques à l'Ecole du Caire et dans le service de santé publique. Aussi parviennent-ils à contourner ces obstacles en recourant au système des missions de formation en Europe, le plus souvent aux frais de leur famille. Ceux qui en reviennent munis d'un diplôme post-doctoral peuvent, en effet, obtenir un poste de professeur-assistant à l'Ecole de médecine ou s'installer en pratique de clientèle, mode d'exercice jusqu'alors réservé aux seuls praticiens étrangers. Ces itinéraires privilégiés leur permettent ainsi d'échapper au sort «d'officier de santé», réservé à la majorité. Dans un pays où le niveau du médecin de base est maintenu bas, les individus formés aux spécialisations à l'étranger, où ils ont acquis, par ailleurs, un mode de vie et des valeurs occidentales qui les rapprochent de leurs rivaux, commencent à rassembler les atouts sociaux et scientifiques qu'ils tentent de retourner ensuite contre ces mêmes rivaux.

Participant activement au mouvement de libération nationale qui traverse alors l'Egypte, cette nouvelle élite médicale se mobilise pour obtenir, au début des années 1920, la création des deux premières chaires médicales égyptiennes. Par ailleurs, l'adoption en 1928 d'une nouvelle législation sur l'exercice de la profession médicale restreint, pour la première fois, les opportunités d'emploi offertes aux étrangers, jusqu'alors dominants numériquement et socialement, en imposant la primauté du diplôme de l'Ecole de médecine du Caire, devenue Faculté en 1925. Les nouveaux «mandarins» égyptiens cherchent, de cette façon, à assurer leur contrôle sur la reproduction du corps médical et à étendre leur domination sur cette nouvelle institution, désormais reconnue comme seule compétente pour fixer les critères de qualification. Enfin, une Association Médicale Egyptienne (AME) est créée en 1920. Première institution à caractère professionnel et scientifique proprement égyptienne, elle a pour but d'élaborer un code de déontologie professionnelle, de promouvoir la langue arabe comme langue scientifique et de développer la recherche médicale en privilégiant les maladies dont souffre plus particulièrement l'Egypte. Ce dernier objectif manifeste la volonté des membres du corps médical égyptien de s'affirmer comme spécialistes légitimes en matière de santé, en participant directement à l'élaboration d'une définition de ce que l'on doit entendre par maladie et par santé dans leur propre société. Les maladies parasitaires endémiques, extrêmement fréquentes, figurent en tête de cette pathologie égyptienne ; insuffisament connues du savoir occidental, elles nécessitent une intervention spécifique des médecins égyptiens. En cherchant à faire de l'Egypte un laboratoire de pointe dans l'étude de ces maladies, ceux-ci parviennent à déplacer le regard médical des épidémies aux endémies, offrant la possibilité de fonder une médecine proprement égyptienne, tout en permettant au corps médical autochtone de s'affirmer sur le plan scientifique.

Pour rendre compte de cette pathologie, les animateurs de l'AME mobilisent la bonne volonté et le savoir des médecins de base, particulièrement des praticiens ruraux en contact direct avec la maladie, qui sont invités à exercer une médecine active, voire expérimentale, et non plus une médecine passive et essentiellement défensive. Les connaissances ainsi accumulées permettent à certains des membres de l'élite médicale d'entreprendre des travaux plus ambitieux et de s'intégrer, ainsi, dans la communauté internationale des savants. Par ailleurs, ce travail sur la pathologie parasitaire endémique trouve un prolongement institutionnel dans la création, en 1930, du département de Médecines Tropicale et d'Hygiène, qui deviennent les premières spécialités officiellement reconnues en Egypte, ainsi que dans la mise en place, l'année suivante, du premier Institut de recherche fondamentale, consacré à l'étude de cette même pathologie.
La recherche menée en direction des maladies endémiques permet finalement de dresser un tableau épidémiologique du pays où les maladies les plus fréquentes (bilharziose, tuberculose...) ont des causes moins naturelles que sociales et touchent en priorité certains groupes vulnérables de la population (paysans, enfants...). Un tel tableau souligne l'état «d'arriération» dans lequel se trouve alors l'Egypte et conduit à l'idée de prise en charge collective du risque maladie, dans le cadre d'une véritable politique de santé publique, dont les médecins seraient les seuls experts. Mais ces derniers ont d'abord gagné dans le processus scientifique et institutionnel engagé durant le premier tiers du XXème siècle un prestige social et intellectuel qui constitue, dès lors, l'un des attributs fondamentaux de la profession.

Des médecins dans la société égyptienne : identité, stéréotypes et image

Fondée sur des bases nouvelles, la profession médicale égyptienne moderne a dû s'affirmer sur le plan scientifique, tout en se construisant une identité propre. En effet, le transfert de la médecine moderne en Egypte amène une rupture de modèle entre le *hakīm* - ce médecin arabe de la tradition classique, formé auprès de maîtres rencontrés au cours de ses pérégrinations et qui maîtrise, en plus de l'art de guérir, l'ensemble des disciplines intellectuelles reconnues par les Arabes - et le nouveau *tabīb*, dont la compétence est acquise au sein d'une institution de formation contrôlée par l'Etat, où il reçoit un enseignement standardisé et reposant sur les principes de la médecine occidentale. Produit du système d'enseignement moderne, souvent acculturé par un séjour en Europe, ce médecin adopte les modèles d'excellence hérités de l'Occident. La figure emblématique du médecin qui se dessine sur les bords du Nil est donc celle du praticien privé en milieu urbain, aisé et cultivé, ou mieux encore chirurgien et professeur à l'Ecole de médecine. Ce portrait idéal se heurte cependant aux nécessités pratiques de la couverture sanitaire d'un pays pauvre et essentiellement rural, qui appellent une médecine de première ligne. La médecine égyptienne s'installe déjà sur les bases d'un paradoxe qui oppose à une vocation presque «militante» de la discipline, destinée au service du plus grand nombre, une forte valorisation sociale de la profession.
Ce n'est qu'après avoir adopté les stéréotypes dominants en Occident que la profession médicale égyptienne retrouve un lien avec son passé et s'approprie finalement ce qui constitue son propre héritage. Les découvertes et le travail accumulés par les égyptologues et les orientalistes permettent en effet de dévoiler, dans les premières décennies du XXème siècle, ce que fut la médecine au temps des pharaons, puis au cours du Moyen-Age. Les médecins égyptiens peuvent dès lors se situer dans une généalogie remontant aux origines de l'invention de la médecine et de la démarche scientifique. Le mouvement par lequel ils récupèrent la double légitimité de l'héritage des médecines pharaonique et arabe leur permet de transformer le transfert de la médecine moderne en une sorte de filiation, tout en servant les intérêts d'une conscience nationale naissante.
Les médecins égyptiens n'entendent pas pour autant nier ce qu'ils doivent à l'Occident ; les contacts avec ce dernier, qui continue de monopoliser l'essentiel des progrès et découvertes en matière médicale, demeurent nécessaires. La plupart des membres de cette profession, du moins ceux qui en constituent l'élite, s'inscrivent donc dans un processus d'acculturation, non seulement grâce à des séjours fréquents ou prolongés à l'étranger mais également à travers une connaissance intime des langues et de la culture de l'Europe. Fortement engagés dans le mouvement de renouvellement intellectuel de l'Egypte des années 1920-1930, marqué par l'influence des modèles occidentaux, ils ont joué un rôle d'intermédiaires culturels privilégiés.
Face à cette élite prestigieuse, les médecins de campagne, qui n'ont laissé que de rares témoignages, ont une existence beaucoup plus difficile à saisir. La pratique en milieu rural ne constitue que la première étape de la vie professionnelle, et la rencontre du médecin avec ce milieu est vécue sur le mode du choc social et culturel affectant celui qui pénètre un monde étranger. En effet, les médecins, dans leur grande majorité d'origine bourgeoise et citadine, manifestent incompréhension, voire aversion, face à l'univers opaque du paysan. Finalement, l'angoisse et le découragement qu'ils avouent semblent être le prix à payer pour le passage à une rationalité de type moderne dans un environnement qui fonctionne selon une toute autre logique. L'adoption des stéréotypes occidentaux, ainsi que le développement propre de la profession médicale égyptienne, qui tend vers la valorisation de la pratique de clientèle en ville et des carrières académiques, renforcent le paradoxe d'une double logique, sociale et professionnelle, dont les deux termes sont difficilement conciliables.

De son côté, c'est bien l'image d'une profession bourgeoise, voire aristocratique, en tout cas d'origine étrangère ou «externe», que retient la société égyptienne dans son ensemble. La littérature moderne et le cinéma ne réservent qu'une place marginale au personnage du médecin. Celui-ci, largement célébré ailleurs, n'apparaît en Egypte que dans des registres restreints : il est le personnage-type du bourgeois, symbole de la réussite sociale associée à un caractère bon et généreux. La littérature et le cinéma de la décennie 1960, au cours de laquelle le régime issu de la Révolution de 1952 opère un virage «socialiste», ont cependant tenté de fixer une nouvelle image du médecin, soulignant plus volontiers son rôle de militant social que sa réussite sociale. Une nouvelle génération de médecins-écrivains émerge d'ailleurs au cours de cette même période. Militants ou sympathisants de la gauche égyptienne, leurs œuvres témoignent d'une démarche humaniste qui cherche à réconcilier la médecine avec sa vocation sociale dans un pays qui se veut, plus que jamais, engagé dans un processus de modernisation et de transformation sociale.
La télévision, de loin le média le plus répandu en Egypte, est également le plus étroitement contrôlé par le pouvoir. Celui-ci en fait un canal de diffusion de ses valeurs vers la périphérie. Ainsi, à travers les ondes, qui réservent une place importante aux émissions médicales, la dimension du médecin «missionnaire de la modernité» reprend tout son sens : si l'autocélébration de la profession n'y est jamais négligée, c'est d'abord à son rôle pédagogique que l'on fait appel. Le médecin doit y apparaître comme le seul interlocuteur légitime dans le domaine de la santé. Sa vocation est d'imposer des normes culturelles modernes, autrement dit «à l'occidentale», en matière d'hygiène et de santé. Dans une moindre mesure, la presse écrite sert également de support à cette fonction mais, en abordant le problème des erreurs médicales, elle révèle des rapports moins harmonieux qu'il n'y paraît entre médecins et patients.
Dans son ensemble, la population égyptienne cultive des représentations de la maladie et de la santé bien différentes de celles sur lesquelles repose la médecine moderne. Par ailleurs, malgré les tentatives de délégitimation et de remplacement menées tout au long du processus d'implantation de la médecine moderne, la médecine traditionnelle n'a jamais totalement disparu d'Egypte. Le plus souvent, en cas de maladie, les patients multiplient les recours thérapeutiques ou opèrent un choix en fonction de la gravité ou du type de maladie. Le médecin n'a donc pas le monopole de l'intervention thérapeutique, mais dans la hiérarchie des choix, il reste le recours le plus prisé et jugé le plus fiable. En effet, son traitement est réputé efficace, même si son système de pensée concernant la maladie est fort éloigné de celui de son patient. Cependant son atout principal, le médicament, est généralement introuvable dans les structures publiques de soins. Aussi les patients ont-ils recours de préférence aux praticiens privés. La disqualification du secteur public, en principe pourvoyeur de soins gratuits, exclut désormais toute idéalisation de la profession. A l'inverse, le prix des honoraires à payer dans le secteur privé semble confirmer la réputation d'enrichissement et de réussite sociale attachée à la profession médicale, même si celle-ci est loin d'être exacte et généralisée dans les faits. Ainsi le jugement pratique des patients renvoie, comme en écho, au paradoxe fondateur de la médecine égyptienne.

Les médecins à l'épreuve de la médicalisation

Les contradictions inhérentes à la double logique qui régit le corps médical égyptien ne facilitent guère la mise en place d'une politique nationale de santé. L'Egypte nationaliste puis indépendante des années 1920-1940 cherche pourtant à engager le pays dans une réforme sanitaire radicale. Le discours sur la réforme, qui s'étend à tous les secteurs de la société, souligne, pour la fustiger, l'arriération dans laquelle se trouve l'Egypte par comparaison à une situation de l'Occident, jugée non seulement bien meilleure mais encore engagée dans un progrès continu. Le thème de la réforme, qui vise à réduire cet écart avec l'Occident, devient explicitement politique et permet finalement la réorganisation et l'agrandissement des structures administratives gérant le domaine de la santé, processus qui aboutit, en 1936, à la création d'un Ministère de la santé. Dans une société encore en grande partie dépourvue de couverture sanitaire, seul l'Etat paraît en mesure de faire face à l'ampleur de la tâche et capable d'étendre les normes de la «civilisation» à l'ensemble de la population.
Les dirigeants de l'Association Médicale Egyptienne investissent rapidement ce nouvel espace politique où s'élabore le discours légitime sur la santé et la maladie, à partir duquel ils entreprennent d'appliquer sur le terrain les résultats des recherches menées en direction de la pathologie «spécifiquement égyptienne». Les paysans, qui représentent alors 85 % de la population globale du pays, sont les plus durement touchés par la pathologie parasitaire endémique et les plus éloignés de l'idéal de la civilisation, tel que se le représente une catégorie privilégiée comme celle des médecins. C'est donc le village, dans lequel vivent la majorité des Egyptiens, qui doit être réformé en priorité. Le village est en effet considéré comme un cloaque pathogène où règne la saleté, où les animaux cohabitent avec les hommes et où ces derniers ignorent encore la privatisation des gestes du corps. Répondant à une logique moins médicale qu'hygiénique, la réforme doit donc passer par une action sur l'espace même du village. Il convient d'y amener l'eau potable pour éviter la contamination parasitaire, d'introduire de nouveaux éléments (latrines, lavoirs...) destinés à engendrer une modification des mœurs et enfin de repenser la structure même des villages afin de réduire la densité et de spécialiser l'espace en fonctions propres et fonctions sales.

A cela s'ajoute la nécessité de pourvoir l'ensemble des zones rurales en personnel médical, dont la tâche serait consacrée non seulement à soigner, mais également à faire évoluer les mœurs dans le sens suggéré par le nouvel espace du village. Ce projet se heurte néanmoins à la résistance passive des médecins, parmi lesquels on compte bien peu de vocations rurales et qui éprouvent une certaine répugnance à l'égard des méthodes préventives, indispensables à la réussite du projet de réforme du village mais peu valorisantes sur le plan professionnel. Ainsi la fonction publique, à l'origine de la formation du corps médical et dont la vocation première est d'assurer la couverture médicale de la province et des catégories déshéritées, parvient de plus en plus difficilement à recruter en raison des médiocres conditions qu'elle offre. Les praticiens de province compensent donc cette situation par une pratique simultanée dans le privé, officiellement autorisée, qui seule leur permet d'atteindre l'aisance matérielle et la notabilité auxquelles ils aspirent.

Quoi qu'il en soit, les conditions de la réussite d'un projet national de médicalisation ne sont pas encore réunies dans la mesure où la démographie médicale reste très restreinte. Si la reprise en main de la Faculté de médecine par les autorités égyptiennes a permis de mettre fin au numerus clausus imposé par les Anglais, le taux de recrutement n'évolue que très lentement tout au long de la première moitié du XXème siècle. La réforme du village demeure donc à l'état de projet et les médecins issus de la Faculté du Caire, par goût et par formation, choisissent massivement d'exercer en pratique privée de ville ou de mener une carrière académique. Pour beaucoup, ce choix s'avère payant : c'est en effet au cours de cette période que se construisent les grandes fortunes médicales, à l'origine de la formation de véritables dynasties de médecins. Dès lors, la profession médicale devient représentative de la grande bourgeoisie moderniste, issue des institutions de formation «à l'occidentale», qui entretient des rapports étroits avec le monde politique de la période libérale. C'est donc un groupe qui a réussi, socialement et professionnellement, qui se trouve entraîné dans le mouvement de médecine sociale et de salariat initié par la Révolution de 1952.

Celle-ci entreprend, en effet, une réactivation, puis l'application effective du principe de la prise en charge étatique de la santé et du traitement des maladies. L'Etat s'engage désormais à fournir les structures de soins nécessaires à la réalisation d'une couverture médicale globale et équitable. Du même coup, s'opère une sorte de renversement des rôles entre Etat et corps médical. Alors que l'Etat gérait ce que les médecins proposaient, ce sont désormais les médecins qui sont chargés de suivre les priorités imposées par l'Etat. Ce changement de direction implique donc un renoncement à une tradition trop individualiste de la profession et un retour à une vocation plus proprement sociale. Dans l'épreuve de force engagée avec l'Etat, la profession médicale parvient néanmoins à préserver une partie de ses acquis : elle conserve un espace de pratique privée mais la majorité doit admettre de participer à un système général de santé publique dont la première réalisation consiste à étendre le réseau de soins à l'ensemble des zones rurales.

Afin de donner à ce réseau le personnel nécessaire à son fonctionnement, on accélère considérablement la production de médecins. Le nombre des Facultés de médecine passe de 3 en 1960 à 14 aujourd'hui et les effectifs de praticiens explosent, passant de 17 000 en 1963 à 100 500 en 1993, phénomène qui s'accompagne d'un élargissement de la base de recrutement. Cependant, alors que le prestige de la profession reste entier, ainsi que les rêves d'une réussite sociale désormais réputée accessible également aux classes moyennes, la réalité révèle une nette dégradation du niveau d'enseignement et des conditions de pratique. Cette situation de déclassement provoque chez les jeunes diplômés une crise d'identité sans précédent. Le corps médical égyptien tend en effet vers une bipolarisation qui se superpose à un phénomène de génération, opposant les membres d'un establishment étroit hérité de la période précédente, qui possèdent l'essentiel des structures privées, à la cohorte des jeunes médecins, formés dans l'Université post-révolutionnaire, obligés d'exercer dans le secteur public en faillite qui n'autorise plus la double pratique. Par manque de moyens financiers, le réseau de soins mis en place par la Révolution s'est considérablement dégradé et n'offre aujourd'hui aux médecins qu'une pratique de pénurie et des salaires dérisoires. Le système public, pourtant fer de lance de la médicalisation, et plus encore dans sa version rurale, où le clivage social avec les paysans demeure intact, constitue désormais le mode de pratique le moins valorisé. Le système est devenu si exsangue que l'on a rétabli l'autorisation de double pratique en 1985. Cette décision s'inscrit dans un mouvement plus général de libéralisation. Cependant, la privatisation a d'abord donné lieu à la création d'hôpitaux à haute technologie, dont les prestations sont réservées aux catégories supérieures et aux étrangers, ce qui ne résout ni les lacunes du système de santé, ni le problème de l'emploi des jeunes médecins. Aussi ceux-ci élaborent-ils eux-mêmes des stratégies leur permettant d'échapper à la médiocrité du secteur public. Tout en gardant généralement leur emploi au sein de celui-ci, la majorité des médecins cumule désormais deux, voire trois modes de pratique. C'est dans ce cadre qu'émerge la médecine dite islamique, formule destinée à pallier les insuffisances de l'Etat en matière de santé, tout en offrant une caution morale au libéralisme et à la profession. En effet, sans rien sacrifier de la biomédecine à l'occidentale, ces structures religieuses de soins offrent des

prestations privées à un coût raisonnable, tout en constituant un important bassin d'emploi pour les jeunes médecins. La recomposition actuelle des modes de pratique autour du modèle libéral tend également à la multiplication des installations en cabinet de clientèle, souvent rendues possibles par une phase d'émigration vers les pays du Golfe. Ce phénomène prend des proportions de plus en plus importantes, non seulement en milieu urbain, bientôt saturé, mais également en province, où l'on assiste, pour la première fois, à une implantation volontaire du corps médical.

CONCLUSION

Dans un premier temps, la profession médicale égyptienne a entrepris une double opération de délimitation d'un groupe, à travers un travail social de définition juridique et légale, et de formation d'une identité propre, à travers une série de productions symboliques. Cela l'a conduite à développer une logique prioritairement professionnelle, voire corporatiste. Dans un second temps, ce groupe qui s'est pourtant constitué en vue de l'action médicale perd, à l'épreuve de celle-ci, l'essentiel de ce qui constitue son identité professionnelle. Dans une société construite par le haut, la généralisation des soins implique le renoncement à une discipline d'élite et la profession s'est finalement trouvée trahie par sa propre vocation sociale. Aujourd'hui, la recomposition du paysage médical égyptien se fait autour de réajustements permanents cherchant à concilier au mieux les logiques sociale et professionnelle qui régissent le corps médical, afin de tenter de réunir les conditions d'une médecine juste.

Sylvia CHIFFOLEAU

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

ARLIAUD M. - *Les médecins.* - Paris, La Découverte, 1987.

BERARD C.E. - *Le Conseil sanitaire maritime et quarantenaire d'Egypte.* - Alexandrie, V. Penasson, 1897.

BERQUE J. - *L'Egypte, Impérialisme et Révolution.* - Paris, Gallimard, 1967.

BOLTANSKI L. - *Les Cadres. La formation d'un groupe social.* - Paris, Editions de Minuit, 1982.

CAMAU M., ZAÏM H., BAHRI H. - *Etat de Santé. Besoin médical et enjeux politiques en Tunisie.* - Marseille, Editions du CNRS, 1990.

CLOT BEY. - *Mémoires.* - Publiées et annotées par Jacques TAGER, Le Caire, IFAO, 1948.

DESROSIÈRES A. - *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique.* - Paris, La Découverte, 1993.

DOLS M. - *The Black Death in the Middle East.* - Princeton University Press, 1977.

EL-MEHAIRY T. - *Medical Doctors. A Study of Role Concept and Job Satisfaction.* The Egyptian Case. - Leiden, E.J. Brill, 1984.

ELIAS N. - *La civilisation des mœurs.* - Paris, Calman-Lévy, 1973.

FOUCAULT M. - *Naissance de la clinique.* - Paris, PUF, 1988.

FREIDSON E. - *La Profession médicale.* - Paris, Payot, 1984.

HERZLICH C., PIERRET J. - *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui.* - Paris, Payot, 1991.

Islamic code of medical Ethics. - International Organization of Islamic Medicine, Kuwait, 1981.

JAGAILLOUX S. - *La médicalisation de l'Egypte au XIXème siècle (1798-1918).* - Paris, Editions Recherche sur les civilisations, 1986.

KHUNKE L. - *Lives at Risk. Public Health in 19th Century Egypt.* - Berkeley, Los Angeles, Oxford, University of California Press, 1990.

LEONARD J. - *La médecine entre les pouvoirs et les savoirs.* - Paris, Aubier Montaigne, 1981.

MOORE, C.-H. - *Images of Development. Egyptian Engineers in Search of Industry.* - the MIT Press, Cambridge, 1980.

MOULIN A.-M. - «Révolutions médicales et révolutions politiques en Egypte (1865-1917)». - *R.E.M.M.*, 52/53, fév. mars 1989, pp. 111-123.

MAHFÛZ N. - *The History of Medical Education in Egypt.* - Le Caire, Government Press,1935.

AL-MESSIRI N. - *Rural Health Care in Egypt.* - Le Caire, AUC Press, 1980

PANZAC D. - «Endémies, épidémies et population en Egypte au XIXème siècle». - *L'Egypte au XIXème siècle.* - Paris, GREPO, Ed. du CNRS, 1982, pp. 83-100.

REID D.-M. - *Cairo University and the making of Modern Egypt.* - Le Caire, American University in Cairo Press, 1990.

ROUSSILLON A. - «Savoirs réformistes et politique en Egypte au tournant des années 1940». - *Génèses*, 5, septembre 1991, pp. 55-80.

SADAR M.-H. - «Science and Islam : is there a conflict ?» - *The Touch of Midas. Science, Values and Environment in Islam and the West.* - Z. Sardar Ed. Manchester University press, 1984, pp. 15-25.

SONBOL A. El-Azhary. - *The Creation of a Medical Profession in Egypt, 1800-1922* - New York, Syracuse University Press, 1991.

TIGNOR R.-L. - *Modernization and British Colonial Rule in Egypt, 1882-1914.* - Princeton University Press, New Jersey, 1966.

Bulletin d'information scientifique, ***Correspondances*** *se propose, entre autres ambitions, d'offrir aux chercheurs et aux équipes de recherche un espace d'expression pour la présentation de leurs travaux en cours. La rubrique RECHERCHES EN COURS a ainsi eu l'occasion de rendre compte à plusieurs reprises de programmes individuels ou collectifs de recherche. Poursuivant son effort, elle présente aujourd'hui un projet du Centre de Recherche, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) de Tunis.*
*Etablissement créé en 1992 et placé sous la tutelle du Ministère de la Femme et de la Famille (****Correspondances*** *n° 16, mars 1994 : 24), le CREDIF, après avoir mis en place un réseau d'information sur la femme (RIF), initie un* ***observatoire de la condition de la femme en Tunisie****.*

Ce projet tend à optimiser les informations existantes sur la femme en dotant le Centre d'une structure originale de recherche. ***Imed MELLITI*** *en explicite, ici, les objectifs et analyse les problèmes d'ordre institutionnel, conceptuel et méthodologique inhérents à la constitution d'un tel observatoire.*

Observatoire de la condition de la femme en Tunisie*

Imed MELLITI est sociologue. Il est chercheur au Centre de Recherche, de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF).

Il y a plus d'une année, le Centre de Recherche de Documentation et d'Information sur la Femme (CREDIF) a initié le démarrage d'un *Observatoire de la condition de la femme en Tunisie.* L'idée de mettre en place cet Observatoire répond à un certain nombre de besoins, dont le plus impérieux est de fournir une connaissance qui se veut objective et scientifiquement fiable de l'évolution de la condition des femmes. Or, parler d'«évolution» constitue déjà en soi un propos qui porte à confusion depuis que les sciences sociales ont renoncé à représenter l'histoire sous la forme d'une progression linéaire et déterministe. Nonobstant cette objection bien fondée, il ne fait pas de doute que le statut de la femme a subi, malgré les résistances et les effets pervers d'une approche volontariste de la question, une altération certaine et visible à tous les niveaux de la vie collective. Comment saisir, enregistrer et confronter les multiples aspects de ces bouleversements, qui se trament dans l'expérience quotidienne sans faire l'objet d'une appréciation scientifique ? Comment pouvoir identifier les vecteurs de résistance et la logique sociale qui les sous-tend ? Voilà à quoi pourrait servir l'Observatoire tel qu'il a été conçu par ses promoteurs.

Pourquoi un Observatoire de la condition de la femme ?

L'une des fonctions de l'Observatoire est de remédier à un handicap majeur, éprouvé par tous ceux qui travaillent ou interviennent dans le «champ-femme» : l'aspect transversal de la question féminine. Cet observatoire a pour objectif de rassembler des informations qui se trouvent dispersées dans divers départements et organismes, mais aussi de mettre en synergie des matériaux relatifs à des champs et des disciplines autonomes, permettant ainsi d'éviter l'aspect parcellaire et segmenté de notre connaissance de la condition de la femme.
En raison de son initiation par un établissement du service public (le CREDIF), l'Observatoire, comme instance scientifique, est aux prises avec la sphère de la décision politique. Comment se définissent ses rapports avec elle ? Quel équilibre doit-il réaliser entre, d'une part, l'efficacité d'un savoir impliqué dans les dilemmes de l'action politique et, d'autre part, un besoin de connaissance suffisamment en retrait par rapport aux antagonismes idéologiques qui parsèment son champ d'observation ?
L'Observatoire doit être en amont de la décision politique. Pour reprendre la célèbre leçon wéberienne, il lui revient moins de se prononcer sur la question ultime des «fins», que de se pencher sur le problème des «moyens» appropriés pour y parvenir.

* Ce texte a été écrit avec la collaboration de Sihem NAJAR, chercheur au CREDIF.

Une connaissance empirique, écrit M. WEBER (1969, p. 45), *ne saurait enseigner à qui que ce soit ce qu'il* doit *faire, mais seulement ce qu'il* peut *et, le cas échéant, ce qu'il* veut *faire*. Nulle autre règle ne peut mieux définir les rapports de l'Observatoire avec la sphère de la décision. En retrait par rapport à l'action proprement politique, son rôle consiste à fournir aux décideurs l'éclairage scientifique le plus fiable, afin qu'ils puissent, par le biais d'un traitement rigoureux de l'information, intervenir de manière efficace. Ainsi, en ayant une connaissance plus adéquate de la structure des rapports sociaux et de l'évolution de certaines variables, les intervenants seront en mesure d'évaluer avec perspicacité l'impact de leurs actions ou de réajuster leurs stratégies.

Mais qu'est ce qu'un Observatoire ? Comme son nom l'indique, l'Observatoire du CREDIF, outre cette fonction de mise en synergie déjà évoquée, est un *mécanisme d'*observation outillée *des processus de changement en oeuvre dans la vie sociale ; processus qui interfèrent par de multiples* effets d'agrégation *ou de croisement avec ce qu'il est convenu d'appeler* condition de la femme (R. BOUDON, 1989). Une telle définition ne manque pas de poser au chercheur des problèmes considérables, aussi bien au niveau théorique que méthodologique. Qu'est-ce que l'on entend par le changement de la condition de la femme ? Comment construire ce concept ; plus encore, comment le «démonter», sur le plan méthodologique, en un ensemble de dimensions ou d'indices (P. LAZARSFELD, 1971), passibles d'une appréciation scientifiquement fondée ?

Ces problèmes méthodologiques sont d'autant plus épineux qu'ils sont traversés par des questions d'ordre théorique, référant, pour l'essentiel, à la problématique du changement.

Pour observer le changement, il faut, en premier lieu, identifier les systèmes sociaux et les *paliers en profondeur* (G. GURVITCH, 1963), où il devient *observable*. Une telle entreprise n'est pas aussi aisée qu'elle le paraît de prime abord. Après une grande fascination pour les tendances lourdes, la sociologie se rend de plus en plus compte que le changement n'est pas seulement l'oeuvre de forces historiques et macrosociales, mais celle de l'interaction de nombreux acteurs sociaux et intervenants, chacun porteur de stratégies et de projets propres. Aussi, en raison de la complexité croissante des sociétés modernes, il est imprudent de postuler que le changement global entraîne nécessairement le changement local et qu'il infiltre en profondeur tous les segments de l'ordre social. Dans le champ qui nous importe, il est intéressant de constater, par exemple, que la scolarisation progressive de la population féminine et son accès au monde du travail n'entraînent pas nécessairement un intérêt correspondant des femmes à la chose publique (CREDIF, 1994). Quels que soient les facteurs de blocage en cause, un pareil constat est à même de suggérer que les processus de changement n'obéissent pas à une mécanique simple. Les *ratés* du changement, dont parle à juste titre G. BALANDIER (1986), le prouvent ; ils montrent qu'*il existe un plus grand degré de liberté entre les rouages de la mécanique [sociale], et que la résultante de forces globales et segmentaires est parfois contraire à l'attente* (H. MENDRAS et M. FORSE, 1983, p. 9). Sans servir à déprécier davantage la vocation volontariste de ceux que l'on qualifie dédaigneusement d'«ingénieurs sociaux» - ce qui serait contraire à l'esprit de l'Observatoire -, ces considérations théoriques constituent un garant fondamental du fonctionnement de ce mécanisme. Elles rendent possibles l'identification des vecteurs de changement, qui affectent la condition de la femme en Tunisie, ainsi que l'ampleur de leur dynamique[1] et, éventuellement, celle des forces de blocage qui, par des biais subreptices ou des effets d'entraînement, peuvent tenir en échec les plus audacieuses des «réformes». L'observation du changement est aussi celle de son absence.

[1] Il ne faut pas oublier, comme le rappelle pertinemment G. BALANDIER, *que tout changement* partiel [...] *a des effets étendus aux autres secteurs de la réalité socio-culturelle et des effets en retour* (*phénomènes de* feed-back) *qui ne peuvent être scientifiquement traités par un examen unilatéral. Op. cit.*, p. 129.

La condition de la femme : un concept polysémique

Pour les acteurs sociaux immergés dans le flux continu de l'expérience quotidienne, la condition de la femme a sensiblement changé en Tunisie, au cours des dernières décennies. Le décryptage de maints signes sociaux extérieurs, qu'il est possible de regrouper sous la notion de *paysage social*, en atteste. Seulement, une telle démarche de caractère phénoménologique et, à la limite, intersubjectif, n'est pas opérationnelle quand il s'agit de dégager des tendances et des courbes évolutives. Pour atteindre cet objectif, deux conditions sont requises. Il est indispensable, d'abord, de pouvoir déterminer la manière dont certaines variables ont évolué, au sens propre du terme, par rapport à un point chronologique initial T1. Cela nécessite le recours à des informations suffisamment stables, même si elles sont rares, que la mémoire individuelle et collective est incapable de restituer à cause de leur aspect «reconstruit» (M. HALBWACHS, 1950). Le parti de l'Observatoire du CREDIF est clair à ce sujet : il s'agit de mesurer les changements enregistrés pour une variable par rapport à une période de référence (T1) sur laquelle on dispose d'informations suffisantes et fiables. Ensuite, il faut définir ces mêmes variables, susceptibles de mesurer une réalité - aussi transversale et complexe que la condition de la femme -, dans un moment historique donné, de sorte à pouvoir traduire dans le langage empirique l'expérience d'un vécu social fugace et pluriel. Comme on peut le constater, cette deuxième condition a des retombées méthodologiques qui engagent le fonctionnement même de l'Observatoire.

La méthodologie adoptée par le CREDIF est à cet égard des plus classiques : il s'agit de celle établie par la sociologie empirique traditionnelle. Les propos de P. LAZARSFELD *(Op. cit.*, pp. 27-28) la décrivent : *Quand on veut déterminer des variables susceptibles de mesurer des objets complexes, écrit-il, on est généralement amené à suivre un processus plus ou moins typique. Ce dernier permet d'exprimer les* concepts *en termes d'indices empiriques et comprend quatre phases majeures : la représentation imagée du concept, la spécification des dimensions, le choix des indicateurs observables et la synthèse des indicateurs constituant les indices.* Si l'on considère la recherche comme un *processus d'information* à travers lequel le chercheur encode et décode les messages émis par l'objet qu'il se destine à étudier, on saisit le rôle que joue la *construction* des indicateurs dans la traduction empirique de constructions plus abstraites : les concepts (A. BLAIS, 1993, p. 182).

Concept polysémique par excellence, la notion de condition féminine peut être exprimée par le biais d'indices empiriques très divers et, souvent, propres à des champs scientifiques hétérogènes : juridique, sociologique, économique, etc. Mais, malgré cette dispersion inconfortable à plus d'un titre, la décomposition de cette notion en une pluralité d'indices, qui renvoient à leur tour à une infinité d'indicateurs construits, c'est-à-dire à des outils d'observation plus circonscrits, constitue un préalable nécessaire.

De fait, il semble que la sélection la plus simple des indicateurs permettant de mesurer l'évolution de la condition féminine en Tunisie est celle qui respecte l'organisation des champs scientifiques. Cette approche, qui consiste à suivre la tendance d'un certain nombre d'indicateurs spécifiques à chaque discipline, a été adoptée pour préparer le premier rapport de l'Observatoire, intitulé *Femmes de Tunisie : situation et perspectives* (CREDIF, 1993). Pour plus de commodité, mais aussi pour permettre la comparaison avec d'autres réalités nationales, les indicateurs retenus dans l'élaboration de ce document sont ceux des Nations-Unies. Ce travail qui représente un premier bilan n'a pas la prétention d'être exhaustif. De même, les indicateurs retenus pour son élaboration ne doivent pas être considérés comme suffisants, mais seulement comme étant doués d'une fidélité relative qui les justifie. Le rôle de l'Observatoire reste, en premier lieu, tributaire de sa capacité à évoluer en fonction des indicateurs forgés sous l'impulsion de besoins et d'intérêts différents. Ces intérêts doivent être orientés par l'accumulation d'un savoir qui porte les germes de questions et de problématiques nouvelles. Sans être entièrement définis de manière préalable, des indicateurs peuvent en susciter d'autres dans des rapports de détermination réciproque, pour aboutir, progressivement, à une méthode «intégrative» (P.-L. CORTEEL, 1972). Mais à une approche compartimentée des indicateurs, on peut, le cas échéant, opposer aussi des indices plus synthétiques qui engagent toute la dynamique sociale, comme le partage de la décision dans la famille.

Plus concrètement, l'Observatoire de la condition de la femme comporte trois volets essentiels :
1- l'élaboration de rapports réguliers sur la condition féminine en Tunisie. Le premier rapport tâche de faire le point sur l'évolution de la situation de la femme depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Divisé en six chapitres sectoriels (santé, éducation, intégration économique, etc.), ce rapport procède à l'examen de l'évolution de certains indicateurs qui, dans la limite des informations disponibles, permettent une lecture pluridisciplinaire de la condition de la femme en Tunisie ;
2- la mise en place des éléments techniques de l'Observatoire : banques de données statistiques, documentaires et juridiques. Des protocoles conclus avec les «fournisseurs» de l'information doivent permettre une alimentation régulière de ce mécanisme ;
3- la réalisation de recherches et d'enquêtes ayant pour objectif de fournir des informations sur certains aspects ignorés de la condition féminine et de multiplier ainsi les angles d'attaque et les perspectives d'approche. La valorisation de ces recherches se fait non seulement par la publication, mais par l'organisation de séminaires nationaux ou régionaux qui servent, par ailleurs, à tester la validité des indicateurs retenus et des méthodologies observées. De la sorte, il devient possible d'effectuer un «trajet» constant entre le vécu des femmes et les formes de savoir qui visent à le réaménager.

De l'intérêt des indices synthétiques : l'exemple du partage de la décision dans la famille

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'enquête sur la participation de la femme à la prise de décision, que le CREDIF a lancée pour alimenter le mécanisme de l'Observatoire. Le choix de ce thème, fait après concertation d'experts, n'est pas fortuit. L'importance d'un tel travail est de déplacer l'intérêt scientifique, de la dimension macrosociologique, sur laquelle nous disposons depuis quelques années d'une information exhaustive, vers la dimension microsociologique, jusque-là mal appréhendée ou marginalisée. Reconnaître que la question de la femme traverse la totalité du champ social n'est pas uniquement une coquetterie verbale. Elle relève d'un souci méthodologique qui vise à pénétrer, une à une, toutes les strates de la vie collective. Il est certes apparu que les indicateurs classiques d'accès à l'éducation, aux services de santé et à l'emploi sont importants et assez bien analysés et que l'évolution de leurs tendances est de plus en plus favorable. Il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'handicaps, qui viennent se nicher dans les «replis» du social, dans les stéréotypes et les routines (sachant que le routinier est toujours du «routinisé») qui lui donnent perdurance, doivent requérir de notre part davantage d'attention. A cet égard, la question du partage de la décision au niveau de la famille, qui a été insuffisamment abordée pour le cas de la Tunisie, est, à double titre, de premier intérêt. D'une part, elle permet de mesurer l'impact d'une politique de promotion des femmes, soutenue de l'indépendance à nos jours, sur leur vécu quotidien. D'autre part, elle rend possible l'articulation de la question de la femme au contexte collectif dans lequel elle s'insère et au fonctionnement des structures sociales. Enfin, elle permet d'éviter l'atomisme de certaines approches macrosociologiques. C'est dans le cadre d'un jeu social complexe que les acteurs définissent des solutions acceptables. Ces solutions ne relèvent ni de la rationalité en soi, ni du décideur souverain abstrait, mais plutôt du jeu concret dans lequel hommes et femmes sont réellement engagés. Les aberrations de l'atomisme sont bien connues par les spécialistes du développement. En initiant des actions de développement en faveur de la population féminine - et l'on sait l'ampleur des clivages et des différences que le concept de «population» occulte - sans prendre en considération que les femmes elles-mêmes participent, le plus souvent, à des stratégies familiales ou communautaires, on court à un échec certain.

Femme et partage de la décision dans la famille

La décision est un processus social dans lequel des solutions alternatives sont envisagées et découvertes progressivement et où viennent s'imbriquer les «volontés» de multiples acteurs. Ces acteurs poursuivent des objectifs divers, voire conflictuels et souvent ambigus ; leur connaissance est imparfaite et ils ne sont capables que d'une rationalité limitée. A cet égard, M. CROZIER (1983) énonce trois requis nécessaires pour une meilleure approche de la prise de décision : la connaissance du contexte culturel, des rationalités de groupe et des jeux de pouvoir.
Aussi, d'après lui, faut-il supplanter le binôme objectif/moyen, qui fonde le champ théorique où se déploie toute stylisation de l'action sociale, par un binôme qui tient davantage compte de l'aspect interactionnel et négocié de la décision : le binôme opportunité/contraintes.

Parler de la participation de la femme à la prise de décision au sein de la famille constitue un thème de recherche d'un intérêt incontestable. D'un point de vue théorique, la participation de la femme à la prise de décision est à la fois une condition et un indice synthétique du changement qui touche les comportements. Elle offre à la femme une possibilité de s'affirmer et d'être reconnue dans son nouveau statut, notamment pour celles qui disposent d'un *capital social* important (P. BOURDIEU, 1993, pp. 55-56). Par ailleurs, une meilleure connaissance des déterminants personnels, institutionnels et de ceux relatifs à l'environnement socioculturel, qui agissent sur la participation des femmes à la prise de décision, permet de mieux déterminer les vecteurs de résistance au changement. Ainsi, par exemple, l'enquête nous montre les limites du déterminant juridique et son inefficience dans un champ socioculturel qui lui est réfractaire.

Sans tomber dans une sorte de panthéisme sociologique, la famille constitue un champ privilégié de l'observation du changement social. Non seulement les structures familiales, comme lieu par excellence de la division sexuelle du travail, sont affectées par les changements qui touchent la société globale (L. BEN SALEM, 1990), mais les processus de restructuration qui les affectent peuvent en retour irradier la totalité du corps social. En rappelant que *la structure familiale peut se définir par l'interaction entre les deux conjoints en matière de décision*, D. MAHFOUDH (1991, p. 10) avance que le groupe conjugal traditionnel connaît deux types de rôles complémentaires entre les conjoints : celui du *leader* instrumental, généralement imparti au mari qui assure la subsistance matérielle de la famille et ses relations avec le monde extérieur ; celui du *leader* socio-affectif, plus souvent accompli par la femme qui est chargée d'assurer la cohésion du groupe et sa perdurance. A quel degré ce modèle a subi une altération significative ? Quel est l'impact des réformes juridiques ainsi que de toute une politique, favorable à la promotion de la femme, sur la place qu'elle occupe dans la famille ? Autrement dit, la capitalisation par la femme tunisienne de certaines ressources sociales (accès au marché du travail, éducation, etc...) a-t-elle réellement affecté son statut dans la structure familiale ?

Si le partage de la décision est un processus interactionnel négocié, il est certain que chacun des partenaires en jeu réussira mieux sa négociation au fur et à mesure qu'il dispose de davantage de «ressources sociales» (A. MICHEL, 1970). Une telle assertion ne doit pas être comprise de manière statique et quasi-marchande ; elle implique une réalité complexe et suppose la détention de ressources très hétéroclites : un niveau d'instruction sanctionné par un diplôme, un savoir-faire informel puisé dans les subterfuges de la vie courante, des ressources économiques, un capital affectif, etc...

Les champs d'intervention de la femme dans la prise de décision : éducation et budget.

Pour en venir à l'enquête, il ressort d'une première lecture du rapport préliminaire qu'il est impossible, en raison des limites de la méthode quantitative et de la technique du questionnaire, de saisir les formes de négociations qui sous-tendent le processus interactionnel de la décision, d'autant plus qu'il s'agit de microdécisions «routinisées». Aussi devons-nous nous contenter des *output* de ce processus. La question se trouve ainsi déplacée. Il s'agit moins de comprendre la trame de la prise de décision telle qu'elle est vécue par les acteurs, en l'occurrence les femmes, que d'identifier les champs de leur intervention. *Geste après geste, microdécision après microdécision*, écrit J.-C. KAUFMANN (1993, p. 76), *l'histoire du couple est celle de la définition progressive de deux rôles domestiques, de plus en plus clairs, de plus en plus stables.* La vie en famille, comme la vie en couple, est la matrice d'un processus continu de «routinisation» (C. LALIVE D'EPINAY, 1983), qui permet au groupe familial de résorber les tensions et les déséquilibres ; ce processus est le fruit d'un ajustement réciproque des attitudes et des comportements. Les limites de l'enquête sont donc dues à la technique adoptée : en interrogeant les femmes sur leur pouvoir de décision, on parvient difficilement à identifier les personnes qui disposent d'un pouvoir réel dans la sphère domestique (F. SINGLY de, 1976). D'une part, parce que la conscience des divers acteurs est largement émoussée par l'effet de «routinisation» : très souvent, on ne sait plus qui décide. Ce sont les figures concertatives ou consensuelles qui représentent, généralement, la sortie la moins problématique pour les interviewées. D'autre part, parce qu'il importe moins de savoir qui accomplit une activité ou une tâche que d'identifier la personne à qui revient, en dernière instance, l'avantage certain d'imposer sa conception ou son point de vue.

Les secteurs identifiés pour cette enquête, réalisée auprès de 1005 personnes par l'Institut Laamouri, sont la famille, la santé, le temps libre, le budget, la propriété, l'activité professionnelle, la vie publique et politique ; une dernière partie porte sur les attitudes et les connaissances des sujets interviewés.
De cette enquête ressortent quelques informations intéressantes pour notre propos : on voit, entre autres, que la femme garde, en grande mesure, ses prérogatives traditionnelles, notamment concernant tout ce qui se rapporte à la négociation des alliances matrimoniales. En revanche, on remarque que, malgré l'établissement du divorce juridique qui procure théoriquement aux deux parties le même potentiel de décision concernant la dissolution du lien conjugal, et ce depuis plus de trente ans, la décision revient toujours plus à l'homme. A ce titre, la femme tunisienne n'aurait accusé ni des «pertes» ni des «profits» en matière de transfert dans ses champs d'intervention (M. SEGALEN, 1993).
Ce constat ne minimise cependant, en aucun cas, le rôle de variables aussi déterminantes que l'éducation dans certains changements qui affectent, de plus en plus, les comportements et les attitudes. Est-ce un simple hasard si les femmes les plus instruites choisissent plus souvent que les autres leurs conjoints, et qu'elles sont plus disposées à rompre les liens du mariage ? Il est probable que cette prédisposition revienne, d'une part, au fait qu'elles réclament plus de pouvoir de décision au sein de la famille, sans trouver de satisfaction auprès de leurs maris, et que, d'autre part, elles n'hésitent pas à prendre leur destin en main, quand toute forme de cohabitation s'avère difficile. On ne fait, à ce titre, qu'avancer certaines hypothèses et quelques pistes qui peuvent être creusées par d'autres travaux.
Il semble, par ailleurs, que l'éducation constitue un facteur de promotion non seulement parce que les femmes instruites manifestent plus de volonté à s'affranchir de l'étau familial, mais parce qu'elles bénéficient d'une plus grande tolérance de la part de l'environnement social. En revanche, les femmes les moins instruites représentent, pour ainsi dire, des victimes idéales du contrôle social. Les jeunes filles analphabètes se voient plus que les autres refuser le droit de travailler.
Les enseignements les plus riches que l'on peut tirer de ce document se rapportent à l'éducation et au budget : ils nous éclairent sur la nature des rapports de force au sein du couple, notamment en ce qui concerne l'élaboration des stratégies familiales et leur gestion.
1- On remarque, en effet, que c'est la femme plus que l'homme qui a à sa charge la gestion du budget alimentaire et vestimentaire et de celui consacré aux fêtes familiales ou religieuses. Le mari, de son côté, intervient tout particulièrement dans la gestion des budgets réservés à l'achat d'une voiture, d'un terrain ou d'une maison. Ce qui laisse supposer que le pouvoir de décision de la femme est moins déterminant en ce qui concerne les dépenses les plus importantes. Or, l'enquête nous révèle une réalité plus complexe que l'appropriation d'une valeur économique plus élevée. Ce partage des prérogatives correspond au clivage traditionnel entre l'espace public, considéré comme un espace à dominante masculine, et l'espace privé, champ privilégié de l'intervention de la femme qui le gère à sa guise. Un tel constat nous suggère, par ailleurs, que le mari tient encore les rênes des décisions les plus stratégiques dans la vie familiale et qu'il contrôle les investissements les plus durables.
2- Ce même constat peut être relevé au sujet de la gestion des fonctions éducatives qui représentent, en tant que facteur essentiel de mobilité sociale, un enjeu stratégique dans la vie des familles tunisiennes. Les contacts avec l'institution éducative aux niveaux préscolaire et primaire sont l'apanage des mères. Cette tendance connaît, toutefois, une inversion remarquable avec le passage de l'enfant du primaire au secondaire. C'est le mari surtout qui intervient alors auprès des institutions éducatives et semble manifester plus d'attention à la scolarité de son enfant. Pourquoi cette inversion de tendance ? Il semble que, là-aussi, comme pour la gestion du budget familial, le mari contrôle, dans une large mesure, la stratégie familiale avec ses enjeux les plus importants. De ce fait, l'accroissement de l'importance de l'enjeu scolaire semble négativement corrélé avec l'intervention de la femme. Cela révèle aussi la perdurance du modèle traditionnel, qui attribue à la femme tout ce qui constitue, d'une manière ou d'une autre, un prolongement «naturel» de la fonction de maternité : en avançant dans l'âge, l'enfant passe, ainsi, de l'autorité de la mère nourricière à celle du père, tuteur officiel et figure absolue du pouvoir au sein du couple.

CONCLUSION

L'engouement actuel pour les observatoires doit nous interpeller. S'agit-il d'une simple «vogue» scientifique, amenée à disparaître, ou d'une option plus durable qui révèle, à elle seule, la limite des méthodes traditionnelles de recueil d'informations ? Sans pouvoir apporter une réponse tranchante, il semble que les observatoires constituent, à plus d'un titre, un correctif et un complément intéressants à ces dernières méthodes. Ils représentent, d'abord, un mécanisme d'observation léger que le rythme et la grande périodicité des recensements et des enquêtes nationales ne peuvent offrir. Ils permettent, ensuite, de focaliser l'attention sur une institution spécifique ou de saisir un phénomène nouveau que les enquêtes lourdes ne parviennent pas à prendre en charge. Enfin, en optant pour un objet particulier, tels que la condition de la femme, la famille ou le chômage, il devient possible de faire converger tout le potentiel d'informations du champ scientifique vers un point focal, c'est-à-dire de mettre en oeuvre un mécanisme de suivi qui intègre progressivement la complexité grandissante de «l'objet» observé.

Imed MELLITI

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

BALANDIER G. - *Sens et puissance.* - Paris, P.U.F., 1986, 334 p.

BEN SALEM L. - «Structures familiales et changement social en Tunisie». - *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, 100, 1990, pp. 165-176.

BLAIS A. - «La mesure», *in Recherche sociale*, (sous la direction de B. Gauthier). - Québec, Presses Universitaires du Québec, 1993, pp. 175-194.

BOUDON R. - *Effets pervers et ordre social.* - Paris, P.U.F., 1989, 283 p.

BOURDIEU P. - *Questions de Sociologie.* - Tunis, Cérès Productions, 1993, 227 p.

CORTEEL P.-L. - «Le programme français de recherche sur les indicateurs sociaux», *Recherche Sociale*, 42, 1972, pp. 14-17.

CREDIF - *Femmes de Tunisie : situation et perspectives.* - Tunis, CREDIF, 1994, 211 p.

CROZIER M. - «La rationalité du décideur du point de vue du sociologue», *in La décision : ses disciplines et ses acteurs*, (sous la direction de B. Roy). - Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1983, pp. 29-44.

FORSE M. et **MENDRAS H.** - *Le changement social.* - Paris, Armand Colin, 1983, 284 p.

GURVITCH G. - *La vocation actuelle de la sociologie.* - Tome II : *Antécédants et perspectives.* - Paris, P.U.F., 1963, 500 p.

HALBWACHS M. - *La mémoire collective.* - Paris, P.U.F., 1950, 167 p.

KAUFMANN J.-C. - *Sociologie du couple.* - Paris, P.U.F., 1993, 127 p.

LALIVE D'EPINAY C. - «La vie quotidienne. Essai de construction d'un concept sociologique et anthropologique». - *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LXXIV, 1983, pp. 13-38.

LAZARSFELD P. - «Des concepts aux indices empiriques», *in Le vocabulaire des sciences sociales : concepts et indices*, (sous la direction de R. Boudon et P. Lazarsfeld). - Paris, Mouton et Co-La Haye, 1971, pp. 27-36.

MAHFOUDH D. - *La participation des femmes à la prise de décision. L'Association Tunisienne de Planification Familiale : étude de cas.* - IPPF, 1991, (inédit), 68 p.

MICHEL A. - «Statut professionnel féminin et intégration dans le couple en France et aux Etats-Unis», *in La sociologie de la Famille*, (sous la direction de A. Michel). - Paris, Mouton, 1970, pp. 281-291.

SEGALEN M. - *Sociologie de la famille.* - Paris, Armand Colin, 1993, 295 p.

SINGLY de F. - «La lutte conjugale pour le pouvoir domestique».- *Revue Française de Sociologie*, 17, 1976, pp. 81-100.

WEBER M. - *Le savant et le politique.* - Paris, Plon, 1959, 185 p.

ABDERRAZIK Ali. - l'Islam et les fondements du pouvoir ; nouvelle traduction et introduction de A. FILALI-ANSARI.- Casablanca : Le Fennec, 1994.-177 p.

En 1925, au Caire, paraissait l'essai d'un théologien-juriste d'Al Azhar, Ali ABDERRAZIK (1888-1966). La seule traduction française de l'ouvrage, réalisée par L. BERCHER en 1934-1935, trop proche du style des «docteurs de la loi», manquait de souligner l'originalité de l'écrit. La nouvelle traduction de Abdou FILALI-ANSARI qui tente de faire ressortir la *force et nouveauté du texte*, en fait un livre événement. Un dossier, notamment, rapporte les objections du Conseil des *ulamas* d'Al Azhar aux thèses d'Ali ABDERRAZIK ainsi que les réponses de ce dernier.

L'ouvrage parut dans le contexte de l'abolition du califat en Turquie (1924) et des discussions sur la question de l'islam et de ses implications politiques en Egypte. Ali ABDERRAZIK réagit aux débats par ce texte qui se veut définitif. Il adopte une démarche qui le mènera *des représentations diffuses dans les consciences (...) à l'analyse de la réalité historique des moments fondateurs* de l'islam. La première partie de cet essai, *Le Califat et l'Islam*, est l'occasion, pour l'auteur, de démontrer le caractère séculier du califat, le califat «théorique» apparaissant sans fondements réels dans les sources de la loi islamique. La deuxième partie, *Islam et gouvernement*, élargit les perspectives et s'interroge sur la nature de la première communauté musulmane. Commentant les idées de l'auteur, A. FILALI-ANSARI conclut que *la prophétie (...) peut comporter un pouvoir de type temporel, donnant lieu à un semblant d'autorité (...)* et qu'*une autorité de cette nature ne peut être reproduite (...)*. Cette idée est développée dans la troisième partie, *Califat et gouvernement à travers l'histoire*. Examinant le califat dans les faits, Ali ABDERRAZIK souligne que, contrairement à ce qui est perçu dans l'imaginaire des musulmans, la vraie rupture en islam se situe *entre la communauté du Prophète, entité de nature strictement religieuse, et l'Etat instauré après sa mort, entité politique séculière, même si elle est nommée califat.*

Par sa volonté de mettre à l'épreuve les croyances les plus enracinées en terre d' islam, Ali ABDERRAZIK devait s'attirer la condamnation de ses pairs ; il ne peut, aujourd'hui, que susciter l'intérêt. Avec cette prise de position, commence une «remise en ordre» de la conscience islamique, lors même que les Etats musulmans apparaissent tels des Etats séculiers habillés du langage de la religion.

AMAYRIYA Hafnaoui. - La Presse et le renouveau de la culture. La Tunisie au XIXème siècle.- Tunis : Institut National du Patrimoine - Maison Tunisienne d'Edition, 1994. - 328 p + bibliographie.
En langue arabe

Le XIXème siècle tunisien est incontestablement celui du brassage des idées et de la confrontation entre l'ancien et le moderne. L'étude de la presse et des journalistes à travers leur production culturelle renseigne éminemment sur le processus d'acculturation des élites et, notamment, des réformateurs. Le choix de figures-modèles, telles que celles du Général HUSSEIN, de Slimane AL-'HRAYRI et de Salem BOUHAJEB est justifié par le rôle déterminant que ces personnages ont joué dans le renouveau culturel de la Tunisie au XIXème siècle. Le premier est le fondateur de la presse et l'un des grands réformateurs ; le deuxième, un intellectuel novateur au niveau de la pensée et de la langue ; le dernier, un *zaytounien* éclairé et profondément convaincu de la nécessité de la réforme.
Outre ces figures tunisiennes, l'auteur accorde une importance particulière aux efforts des intellectuels syriens (Rachid AL-DAHDAH et Faris AL-CHIDIYAQ) qui ont, en Tunisie, favorisé les contacts entre l'Orient et l'Occident et aidé à la pénétration intellectuelle occidentale.
Le corpus de base est formé du journal *Al-Raïd al-Tunisi* et d'autres organes de presse, comme *Birgis Bariz* et *Al-Jawib*, ainsi que des écrits de réformateurs et des documents d'archives renseignant sur les positions politiques et culturelles dans la Régence de Tunis.
A travers le règne de Sadok Bey (1859- 1882), l'analyse met en perspective le mouvement d'idées propulsé par les intellectuels réformateurs et les institutions journalistiques en combinant des connaissances historiques variées (histoire de la littérature, des idées, évolution politique...).
Le paradoxe tunisien serait, selon l'auteur, celui du décalage entre un mouvement de renaissance intellectuelle, très influent au XIXème siècle, et la détérioration des conditions de vie économique et sociale. Il serait dû à l'hégémonie européenne qui constituait à la fois un modèle à suivre et une menace pour l'autonomie de la Régence. En fait, la situation a fini par imposer la dépendance économique et politique de la Tunisie en consacrant l'échec de l'expérience réformiste. Ce dernier est imputé au décalage entre le retard de la base économique et le réveil de la conscience culturelle.
A cette première tentative de réforme succèdera, au XXème siècle, une seconde durant laquelle les intellectuels dirigeront le Mouvement national, en continuité avec l'héritage culturel du passé.

LAÏDI Zaki. - Un monde privé de sens. - Paris : Fayard. 1994. - 333 p.

Cinq ans après la chute du mur de Berlin, l'après-guerre froide ne semble pas devoir tenir ses promesses. *Ce qui apparaissait comme l'aube d'une ère nouvelle marquée par un regain de coopération entre les Etats s'est transformé en une somme de charges infinies dont l'importance avait été initialement sous-évaluée.* Sur la base de ce constat, chaque jour expérimenté de façon plus dramatique, Z. LAÏDI propose une réflexion centrée sur un mouvement à priori paradoxal : des puissances (économiques et militaires) s'affirment sans rencontrer d'obstacles à l'échelle globale du monde mais sont incapables de fournir aux individus et aux nations un projet auquel s'identifier, de donner un sens à leur devenir. Dans un contexte d'aggravation du chômage, le travail apparaît de moins en moins comme le principal déterminant du lien social pour les individus. Quant aux nations, elles sont confrontées au passage d'une logique de guerres interétatiques classiques (destructrices d'hommes et de biens mais génératrices d'identité nationale) à celle de guerres civiles de moins en moins contrôlables. Ce divorce entre sens et puissance est d'autant plus cruellement ressenti qu'il suit précisément une période, celle de la guerre froide, qui fut sans doute la tentative la plus achevée et la plus formalisée de totalisation idéologique de l'ordre mondial.
Peu de recours semblent dans l'immédiat susceptibles de compenser la perte de sens qui caractérise ce nouveau *temps mondial.* Le processus de mondialisation lui-même apparaît comme un état ne produisant pas de sens spécifique. L'adhésion à des constructions régionales comme l'Europe relève plus de la crainte d'être exclu d'une dynamique économique que du souci de se rassembler autour d'un projet. Quant aux exacerbations identitaires (improprement assimilées à un "retour des nationalismes"), si elles sont bien un symptôme d'un épuisement de l'universalisme des Lumières et d'une fin des attentes, elles n'ont pour seul projet que la réinvention d'un passé n'ayant jamais existé en tant que tel. Il semble dès lors que cette crise des attentes, si elle n'annonce nullement la "fin de l'Histoire" en tant que processus de transformation des sociétés humaines, remet en jeu notre capacité à nous représenter le changement, à le penser et, enfin, à l'orienter.

LEHZAM Abdellah .- Le Logement urbain au Maroc : les ménages et l'Etat face à l'accès à la propriété et à la location.- Rabat : société CCMLA diff., 1994.- 198 p.

Les stratégies d'ajustement structurel prônées par la Banque Mondiale dans le domaine de la gestion et de la «productivité» urbaines préconisent le retrait de l'Etat et exhortent à la privatisation en matière de politique urbaine et d'équipement publics. Ces orientations entraînent *une banalisation de la question du logement.*

La satisfaction de ce besoin social essentiel devient *un produit comme les autres* lors même que la régulation de l'offre et de la demande est transférée progressivement au marché privé.

Dans cette perspective, A LEHZAM qui fait le point sur la question du logement au Maroc éclaire, en s'appuyant sur des statistiques récentes, la spécificité des mécanismes de production des logements urbains. Sur trois décennies (1960-1992), il analyse, en relation avec les politiques étatiques, la production d'habitat et les parcours socio-économiques et spatiaux des ménages - propriétaires ou locataires -. Il examine la nature de l'actuelle crise du logement en reconstruisant les *filières de production*, l'évolution des modes de financement et d'accès à la propriété ainsi que l'évaluation prospective des besoins.

Contrairement à la situation de l'habitat dans les campagnes - où 90% des ménages sont propriétaires de leur logement - l'accès à la propriété, dans les grandes villes, ne dépasse pas les 30% (50% au maximum dans les autres agglomérations). Durant les années 1970-1980 cependant, ce taux s'est accru ; l'amélioration qualitative des nouvelles constructions s'est accompagnée d'une résorption des bidonvilles et d'une régression de l'habitat clandestin ; le marché de la *location domestique* s'est développé *en l'absence d'une production directe de type étatique.* Mais ce *facteur de paix sociale*, par son offre hétérogène et *informelle*, a engendré, paradoxalement, d'autres phénomènes : un processus de détérioration des conditions d'habitat pour les locataires et une amélioration des espaces marginaux, investis progressivement par les classes moyennes atteintes directement par la crise économique.
L'homogénéisation sociale des espaces urbains qui en découle a réduit les distances socio-économiques des lieux résidentiels, sans pour autant faire disparaître les «ghettos» à l'intérieur des villes.

LÉVY Jacques. - L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique. - Paris : Presses de la FNSP, 1994. - 442 p.

L'une des singularités de l'ouvrage tient à la manière dont Jacques LÉVY s'est attaché à mettre en perspective trois plans d'approche distincts (épistémologique, théorico-empirique, technologique) pour traiter de l'objet central de sa recherche, à savoir les relations concrètes qu'entretiennent - entre elles, et avec le tout social dont elles font parties - deux dimensions de la société : l'espace et le politique.
Une lecture linéaire, se conformant à la démarche synthétique et déductive de l'auteur, permet tout d'abord de découvrir le cadre théorique général dans lequel s'inscrit à la fois la réflexion sur la place de l'espace au sein de l'explication du social, et le repérage d'un champ propre de l'espace du politique. Puis, au moyen d'enquêtes de terrains et de vérifications expérimentales, la recherche s'oriente vers la connaissance des multiples processus de production des espaces politiques, précisant la nature des rapports qui relient les activités politiques avec leurs localisations et leurs distances (études des partis, des découpages électoraux, des identités spatiales et politiques ...). Enfin, dans les deux dernières parties de l'ouvrage, à partir d'une étude tout particulièrement consacrée aux relations qu'entretient la vie politique avec la ville, Jacques LÉVY parvient à confronter ses démarches théoriques à une pluralité d'enjeux et de défis en matière de gestion de l'espace et de compréhension des mouvements de fonds qui animent les sociétés contemporaines : fin des holismes, ou encore émergence de «productions systémiques».
Par ailleurs, l'auteur ayant choisi de résumer sous forme de proposition axiomatique, au début de chaque partie, les principes que développent et engendrent ses expérimentations, ce réseau de *théorèmes* se prête à une autre lecture, moins séquentielle, qui devrait favoriser une discussion plus méthodique des orientations épistémologiques et théoriques de l'auteur.
Pour lui, de toute évidence, la pratique de la géographie du politique, qu'il définit comme la géographie des relations intrasociétales déterminées par le fonctionnement du couple politique *légitimation/représentation*, est une voie privilégiée pour plaider en faveur d'une approche globale et interdisciplinaire du social et, simultanément, renforcer l'inscription de la géographie *tout court* dans l'ensemble des sciences sociales.

LOURAU René. - Actes manqués de la recherche. - Paris : Puf, 1994. - 234 p.- (La Politique éclatée)

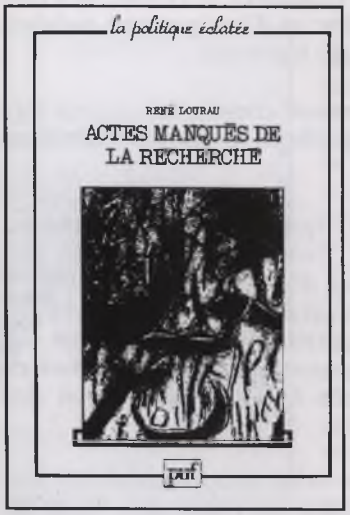

Quel rapport le chercheur entretient-il avec son champ d'intervention scientifique ? Quelle est sa relation à l'institution scientifique ou culturelle qui le légitime sur le marché ? Dans la continuité de l'*Etat-inconscient* (1978) et du *Lapsus des intellectuels* (1980), René LOURAU développe l'analyse de l'*implication* et expose le renouvellement de l'approche du lien entre l'observateur et l'observé.
C'est parce que l'intellectuel a tendance à *construire son statut dans (et par) le refus d'analyser ses implications, sociales et politiques*, que les questionnements exposés par ce dernier se retrouvent validés dans un contexte institutionnel éloigné des préoccupations premières, apparues lors de sa confrontation directe avec le terrain.
Faisant référence aux journaux d'ethnologues et de sociologues, René LOURAU entend y remédier par l'*écriture diaristique*, c'est-à-dire par un cheminement permettant de recréer l'environnement de l'*intervenant* lors de l'observation *in situ*. Le journal enregistre la temporalité quotidienne d'une quête qui englobe le projet scientifique alors que le texte institutionnel à produire oriente implicitement l'observation ainsi que les *résultats de la recherche*.

Dans le sillage des écrits de Karl POPPER, l'ouvrage se présente comme un appel à ne plus tracer de frontière entre le processus de recherche et la mise en forme de ses résultats. Ce que le lecteur méconnaît ou ignore dans la carrière intime ou la *seconde carrière* d'un chercheur constitue un «acte manqué» de la recherche. Journaux de recherches et carnets de notes demeurent les matériaux indispensables pour *révéler* les *remords*, les regards biaisés, les faux-pas, les autocritiques inavouées et les *souffrances posthumes* de tout individu confronté à l'écriture scientifique.
Afin de suggérer *ce qui se passe derrière le discours - et l'absence de discours - sur la recherche*, parce que les chercheurs *ne font pas ce qu'ils croient* et *ignorent ce qu'ils savent*, l'auteur tente d'élucider les itinéraires de deux figures de la littérature française, G. FLAUBERT et A. ARTAUD. Il signale leurs résistances et leur refus d'intellectuels, penseurs ou écrivains, comme autant d'actes manqués..., actes manqués auxquels ce *livre ne peut prétendre* lui-même *échapper*.

VIENT DE PARAITRE

AL-SAOUIRA : AL-DHAKIRA WA BASAMAT AL-HADIR (ESSAOUIRA : MÉMOIRE ET EMPREINTES DU PRÉSENT ; actes des journées d'études, 26-27-28 octobre 1990, coordonnées par H. BENHALIMA - Agadir : Université Ibnou Zohr, 1994, 414 - 82 p. (Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Colloques et Journées d'études.3). Texte arabe - français.

Les actes des journées d'études organisées par l'Université d'Agadir sur la ville d'Essaouira présentent des analyses historiques, géographiques et culturelles fondées essentiellement sur les séries archivistiques des chambres de commerce, registres de santé ou manifestes de navires.

Edifiée à partir de la seule volonté du sultan Sidi Mohammed Ibn Abdillah, Essaouira (ex-Mogador) est un cas atypique de port créé *ex nihilo*. Devenue une ville au carrefour des pistes caravanières et des grandes routes océaniques, Essaouira s'imposa, à partir de 1773, comme premier *emporium* de l'Empire chérifien. Son activité maritime favorisait les échanges des provinces du Sud et suppléait le port d'Agadir que l'éloignement géographique, par rapport à Marrakech, rendait difficile à surveiller et à contrôler.

Plusieurs mesures contribuèrent à dynamiser le nouveau port : outre des privilèges douaniers et les traités établis avec les puissances européennes (Grande Bretagne, France, Espagne), plusieurs maisons de commerce européennes y transférèrent leur siège sur ordre du Sultan entre 1773 et 1792. Pendant plus d'un siècle, le port connut *un destin exceptionnel* se singularisant par des liens exclusifs avec les principaux marchés d'Amérique et d'Europe et se frayant ainsi une place au sein des grandes installations portuaires comme Amsterdam, Madère, Londres, Marseille, Alexandrie...

Jusqu'aux années 1830-1840, le port fut fréquenté par des négociants danois, français et anglais, partenaires maritimes privilégiés du Maroc, avant la régression qui caractérisa le commerce de ce port dans les dernières décennies du XIXème siècle. Parallèlement, les ports de Mazagan, Casablanca et Tanger s'imposèrent comme concurrents en réduisant l'ère commerciale de Mogador. Il ressort des documents d'archives que les bâtiments marocains disparurent lors de l'activité maritime au long cours.

Les modifications de la structure des mouvements maritimes à Essaouira furent tributaires d'évolutions politiques externes et internes telles que l'indépendance des Etats-Unis et l'essor de la marine américaine, l'affrontement des flottes française et anglaise, qui culmina avec le blocus continental et qui ferma aux Marseillais la route de l'Atlantique, les nouvelles orientations économiques du successeur de Mohamed Ibn 'Abdillah, Moulay Slimane.

Cette étude historique trouve son prolongement dans des descriptions d'ordre géographique, ethno-linguistique et artistique. L'ensemble constitue une monographie collective qui permet de porter un regard original sur une ville qui se distingue aujourd'hui par des atouts touristiques remarquables.

LIVRES REÇUS À LA BIBLIOTHEQUE DE L'IRMC

ABÛ AL-FADL AL-DIMASHQÎ. - Eloge du commerce ; traduit de l'arabe par Youssef SEDDIK ; introduction et notes de Yassine ESSID.- Tunis : Editions T.S., 1994.- 169 p. - (Arcanes).

BACCOUCHE Taieb. - L'Emprunt en arabe moderne.- Tunis : Académie Tunisienne des Sciences et des Arts «Beit al-Hikma» : Institut Bourguiba des Langues Vivantes, 1994.- 544 p. : - (Etudes et Recherches . Linguistique)

BOUHDIBA Abdelwahab. - L'Imaginaire maghrébin : étude de dix contes pour enfants. - réed.- Tunis : Cérès-Editions, 1994.- 175-25 p.- (Horizons Maghrébins). texte français-arabe.

BOURAYOU Abdelhamid. - Les Contes populaires algériens d'expression arabe.- Alger : OPU, 1994.- 267 p.

L'ECHO DE LA PRISE DE GRENADE DANS LA CULTURE EUROPÉENNE AUX XVI ET XVIIÈME SIÈCLES ; actes du colloque de Tunis (18-21 novembre 1992) recueillis et publiés par Fatma HADDAD- CHAMAKH et Alia BACCAR - BOURNAZ.- Tunis : Ministère de l'Education et des Sciences : Cérès-Editions, 1994.- 404 p.

GANIAGE Jean. - Histoire contemporaine du Maghreb, de 1830 à nos jours ; avec la collab. de Jean MARTIN. - Paris : Fayard, 1994 .- 822 p.

MAHDISME, CRISE ET CHANGEMENT DANS L'HISTOIRE DU MAROC : actes de la table ronde organisée à Marrakech par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, du 11 au 14 février 1993 ; coordonné par Abdelmajid KADDOURI.- Casablanca : impr. Najah el Jadida, 1994.-125 p. - (Université Mohammed V . Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Colloques et Séminaires. 35).

LES RELATIONS FRANCO-TUNISIENNES AU MIROIR DES ÉLITES, XVIIIème, XIXème, XXème siècles ; catalogue de l'exposition de documents d'archives organisée à l'occasion du colloque international les 2 et 3 décembre 1994 par la Faculté des Lettres de la Manouba.- Tunis : Archives Nationales, 1994.- 111p. - (Premier Ministère . Archives Nationales) ; (Université de Tunis I . Faculté des Lettres de la Manouba . Département d'histoire).

AL WISLÂTI Amir. - Al Machâhid al tabî 'iyat fi Tunis (Les Paysages naturels en Tunisie).- Tunis Cérès-Editions, 1994.- 227 p.- (Ce que vous devez savoir sur ...).

AL-ASAS
N° 120 - novembre 1994

Spécial Enseignement

Le débat autour de la réforme du système éducatif constitue non seulement un thème récurrent de la vie politique marocaine depuis 1956, mais en est un enjeu saillant, constitutif du paysage politique du pays. C'est au regard de l'actualité d'une telle réforme, motivée par un constat de crise grave, qu'*Al-Asas* ouvre ce dossier, réalisé par Najib BENSBIA, sur la base du débat entre le Ministère de l'Education Nationale et les syndicats d'enseignants et, notamment, le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (SNESUP). Le dialogue semble ainsi devenir *un procédé consacré de l'exercice politique* au Maroc.
Ce dossier est axé sur le problème de l'enseignement supérieur qui se structure autour de quatre réformes-clés. Il s'agirait, par des changements structurels et pédagogiques, d'accroître l'autonomie des universités, d'améliorer la coordination inter-universitaire et de permettre une meilleure adéquation entre les formations et le marché de l'emploi. Concernant le domaine de la recherche, N. BENSBIA procède à un *exposé comparé du projet de réforme de la recherche scientifique, contenu dans le document de travail proposé par le Ministère* (Mars 1994) et des revendications du SNESUP (décembre 1993). Sa conclusion porte sur le consensus dont ces questions semblent faire l'objet. Un point de discorde apparaît, cependant, autour de l'épineuse question du statut de l'enseignant-chercheur. Le dossier se termine par une approche plus éthique du problème : l'auteur s'interroge sur la position du Maroc, entre *le choix de l'éducation* comme *option démocratique* et celui d'un enseignement considéré comme moyen de sélection sociale.
Trois articles à forte «teneur pédagogique» sont également au sommaire de ce numéro : le premier explique les raisons de l'augmentation tarifaire de l'eau potable à compter du 1er janvier 1995 ; dans le deuxième, M. JELLOUL, s'inspirant des travaux de M. ROUSSET, revient sur le fonctionnement des tribunaux administratifs ; le troisième, signé A. BERRADA, évoque les *anomalies et contradictions* de la loi de finance 1994.

▲ Al-Asas, mensuel de base pour la société de demain - B.P. 4246, 1 2000 Témara, Maroc.

AL-MAJALLA Al-ARABIYYA LI-ALTHAQAFA
N° 27, XIVème année - septembre1994

Consacré à l'histoire arabe en Andalousie, ce numéro spécial contient des contributions variées, allant des discussions théologiques jusqu'à la poésie en passant par la médecine, l'art de la table, la langue morisque et la migration des Andalous.
Dans son analyse des conflits doctrinaires en Andalousie à l'époque de l'Emirat et du Califat, F. DACHRAOUI met en lumière les particularités du *Fiqh* malikite, sa pénétration en Andalousie, sa diffusion, sa concurrence avec les autres rites ainsi que le rapport *fuqaha-Sulta* à Cordoue. M. RZOUQ traite de la pensée politique en Andalousie à travers des figures-modèles : celles d'IBN HAZM, IBN RUSHD, IBN 'ACEM et IBN RADHUAN.
La question du transfert du *Mishaf* de UTHMAN et la polémique qui en a découlé sont abordées par S. SALEM alors que la vaste polémique religieuse andalouse est traitée par E. WEBER d'un point de vue épistémologique moderne. A. DHANUN TAHA s'appuie sur les livres des *Fatawi* pour montrer leur importance dans l'analyse de la vie économique, culturelle et militaire de l'époque. La poésie andalouse est considérée par J. CHIKHA comme source historique, de même qu'elle est l'objet d'une étude littéraire par A. DHIAB.
A l'art d'arranger la table en Andalousie, avec une liste des plats, établie par S. DABBABI, fait suite une étude sur l'évolution de la médecine andalouse par F. FRANCO-SANCHET et deux contributions sur les morisques, portant sur leur langue (B. VINCENT) et leur migration en Algérie (N. SAIDUNI).
En somme, cette livraison renseigne sur l'ensemble de la vie sociale et intellectuelle de l'histoire arabo-musulmane en Andalousie, en se fondant sur des sources historiques et des études espagnoles, arabes et autres. Celles-ci ont ainsi contribué à une meilleure connaissance de cette époque médiévale, riche en évènements et ayant, de surcroît, permis le dialogue entre les différentes cultures et religions.

▲ ALECSO - Tunis B.P. 1120.

GEOGRAPHIE ET DEVELOPPEMENT
N° 12 et 13, Treizième année - janvier 1994

La dernière parution de *Géographie et Développement* remontait à décembre 1991. Avec la présente livraison, la revue de l'Association des Géographes Tunisiens offre un numéro double, tant dans sa présentation que dans son contenu.
L'hydraulique, les systèmes agraires et la dégradation du milieu naturel forment la trame d'un premier ensemble, ruraliste, de contributions.
Dans le domaine de l'hydraulique sont abordés les principales réalisations en Tunisie du Nord et les modes de régulation paysanne (A. CHERIF) ainsi que le rôle de la petite hydraulique dans l'équilibre régional de la plaine d'El-Ababsa dans le sud-est tunisien (Y. ZAHAR). Par ailleurs, l'étude de trois groupes de promoteurs permet de suivre l'évolution récente des systèmes agraires en Tunisie (L. HAJEM). Enfin, concernant la fragilisation des milieux naturels, l'attention est portée sur l'érosion intensive affectant les collines de la Medjerda au nord de la ville de Bou Salem et sur son impact au regard de la population agricole et de l'exode rural (A. HAMZA). De même, le cas des berges du lac de Bizerte fait l'objet d'une analyse circonstanciée (S. MATHLOUTHI et A. ZEMZEM).
Un second volet d'études traite du processus d'urbanisation qui caractérise le littoral tunisien. Celui-ci regroupe l'essentiel de la population urbaine et la moitié des villes tunisiennes, dont les plus dynamiques et les grandes agglomérations. L'extension démesurée des villes contribue à l'augmentation des coûts de l'urbanisation pour les collectivités locales et les citoyens (A. BELHEDI) ; la croissance urbaine du grand Tunis exige une stratégie et des techniques appropriées quant au traitement et à l'élimination de ses déchets ; le port de Radès, relié à un ensemble de voies de communication, draine un important flux de marchandises à l'échelle de la presque totalité du territoire national (A. SALEM).

▲ Association des Géographes Tunisiens - 43, rue de la Liberté, Le Bardo, Tunis.

HABITAT, TRADITION ET MODERNITÉ, H.T.M
N° 2 - juin 94

L'espace ksourien...ou la mémoire en risque de péremption

Ce numéro, introduit par un article d' A. ZINE, se penche sur les *ksour, agonisants*, du Sahara algérien. Il appelle à la reconnaissance de leurs principes fondateurs et de leurs valeurs architecturale et urbanistique ainsi qu'à une meilleure connaissance des réalités nouvelles, sociales, culturelles et économiques, qui contribuent à leurs transformations. De cette double approche dépend l'efficacité des opérations d'intervention sur le patrimoine bâti.
Tamentit est un *ksar* encore vivant. Aussi une restauration visant à figer l'histoire ne pourrait-elle avoir que des conséquences négatives sur le patrimoine qu'il représente (K. MAHROUR). S. BENCHERIF et F. KETTAF montrent comment la naissance et la croissance de Taghit n'est pas *le résultat d'un processus spontané mais celui d'un processus socio-culturel à partir d'éléments dominants et ordonnateurs.* F. COMINARDI s'interroge sur le devenir des *ksour* situés dans les monts de la partie occidentale de l'Atlas saharien, en état de délabrement et souvent abandonnés par leur population pour de nouvelles constructions. S. HACHI fait le point sur les nouvelles méthodes de travail mises en place pour l'étude de l'habitat préhistorique en Afrique du Nord ; elles visent aujourd'hui à une meilleure connaissance de l'organisation de l'espace, même si les résultats sont encore modestes. J. ABDELBBAGH présente quelques éléments de réflexion sur l'architecture islamique, tandis que H. OUGOUADFEL voit dans l'organisation urbaine de l'ancienne ville de Ghardaïa un ordonnancement lié à la religion musulmane. Enfin, R. OUMAZIZ invite les spécialistes à se mobiliser pour élaborer une *doctrine cohérente de sauvegarde du patrimoine* qui sache interroger l'histoire.
Dans cette deuxième livraison de H.T.M, comme dans la première, plusieurs projets d'architecture sont ensuite présentés ; un espace est également réservé aux *Critiques et débats.* Le numéro s'achève sur un état des lieux et une nouvelle rubrique d'informations relatives aux recherches d'Algériens établis en Amérique du Nord.

▲ Habitat, Tradition & Modernité, Revue d'architecture et d'urbanisme - Alger, ARCCO (architecture et communication).

LA REVUE DU M.A.U.S.S. SEMESTRIELLE
N°4 - 2ème semestre 1994

Publié dans le cadre d'une nouvelle collection de La Découverte (La Découverte-Recherche), le numéro quatre de la revue du M.A.U.S.S., présenté par Alain CAILLÉ, s'intéresse aux différentes théories relatives aux modes de penser le lien social.
La religion, la sociabilité, le respect de la loi, l'intérêt demeurent des éléments d'explication de l'être-ensemble mais, sans pour autant rendre caducs les apports des théories issues de l'individualisme méthodologique, du holisme et du fonctionnalisme, l'accent mérite d'être mis, désormais, sur la question de la confiance. Ce numéro propose ainsi une critique de la théorie des jeux, élaborée par des *théoriciens modélisateurs* qui, *rationnellement,* ont appréhendé à leur manière la coopération entre personnes, par le seul biais de l'intérêt mutuel. Il en découle des incertitudes et des apories que la notion même d'interaction a révélées, grâce aux découvertes empiriques, dans la mesure où celle-ci se trouve être porteuse de questionnements ne pouvant plus converger exclusivement vers une vision économiciste de l'être-ensemble.
En référence aux écrits de Georg Simmel, A. ORLEAN ajoute, à ce propos, que les relations de confiance ainsi que la mise en commun de connaissances et de savoir-faire entre personnes peuvent s'affirmer *comme un mode autonome d'interaction, non réductible aux seuls calculs des intérêts individuels.* Les *liens moraux* d'Emile Durkheim, dans son ouvrage intitulé *De la division du travail social,* s'inscrivaient déjà dans ce *nouveau* mode d'interprétation et de compréhension du lien social.
S'il est vrai que la notion de confiance émane d'un champ sémantique qui la distingue de manière encore trop relative de la notion d'*esprit du don,* élaborée par Marcel Mauss, il n'en demeure pas moins que la reconnaissance de sa valeur heuristique en sciences sociales constituera, selon les auteurs, une *étape* importante dans l'analyse de l'interaction humaine.

▲ M.A.U.S.S., Mouvement Anti-Utilitariste dans les Sciences Sociales - 3 avenue du Maine, 75015 Paris.

MIDDLE EAST STUDIES ASSOCIATION BULLETIN
Vol. 28, N° 1- juillet 1994

La MESA (Middle East Studies Association) regroupe des chercheurs travaillant sur le Machrek, le Maghreb et l'Asie Centrale. Chaque mois de juillet et de décembre, elle publie un bulletin d'information et de réflexion.
Les informations portent sur les activités de l'Association, sur des livres venant de paraître et sur des renseignements concernant des programmes d'échange et d'étude ainsi que des possibilités de bourses et de prix. A ce titre, ce bulletin constitue un outil précieux pour les chercheurs et les enseignants. Il est distribué à l'ensemble des membres de l'Association.
Dans cette livraison, J. OBERT VOLL propose que l'on s'attarde sur les définitions de termes comme «Islam» ou «Occident», afin d'éviter des approches essentialistes et afin d'en comprendre le sens en relation avec l'évolution globale des sociétés modernes. D. VANDEWALLE inventorie les centres de recherche et de documentation en Libye. C. W. ERNST procède à une lecture critique d'une série de la B.B.C. sur l'islam (*Living Islam,* 1993), dans laquelle l'écrivain Akbar AHMED commente des images filmées au Moyen Orient et en Europe. Les services disponibles sur l'Internet concernant le Moyen Orient sont, par ailleurs, détaillés, tandis qu'est présentée une liste des revues nouvelles sur cette région. Nous trouvons également des renseignements sur les différents programmes d'étude intensive de la langue arabe.
En outre, sont proposées des lectures d'environ quatre-vingt ouvrages venant de paraître, répertoriés selon les rubriques habituelles de l'anthropologie et du folklore, de l'économie, de l'histoire moderne et des sciences politiques (Maghreb, Machrek, Iran et Asie centrale), de la religion, de l'histoire et de l'historiographie avant 1900 et, enfin, de la littérature et de la linguistique. Les productions audio-visuelles y trouvent également leur place.

▲ MESA - 1232 North Cherry Avenue, University of Arizona Tucson, Arizona 85721, U.S.A.

POLITICA INTERNAZIONALE
N° 2, XXII (nouvelle série) - avril-juin 1994

Il radicalismo islamico e l'utopia dello Stato etico

Le débat sur l'idéologie et le rôle socio-politique des courants *radicaux islamiques* constitue la trame de ce *dossier*. A la suite de *la crise de l'ordre mondial bipolaire*, R. GUOLO propose une synthèse sur la *géopolitique de l'islamisme*, suivie d'une réflexion de E. PACE sur la *force ou la faiblesse de l'islam politique* à la lumière de la guerre du Golfe. B. KHADER s'interroge sur l'islam en tant que *frein ou moteur de la modernité* : replaçant le discours dans une démarche de longue durée, il conclut que le monde arabo-musulman *a le devoir de lutter contre deux risques* : celui de s'isoler du mouvement du monde ou celui de s'y perdre. S. VENTRIGLIA, pour sa part, survole les villes du Maghreb, *miroir de la société*, mettant *le cadre urbain en relation avec les stratégies d'organisation spatiale des mouvements islamistes*. Deux approches différentes font état de la condition de la femme, S. SALVANI s'intéressant aux transformations économique et démographique du Sud de la Méditerranée, G. SGRENA considérant le rôle des femmes au regard du Code de la famille adopté en Algérie.
Concernant les situations nationales, A. ROUADJIA revient sur l'Algérie, évaluant *la crise de l'Etat social* comme étant *à l'origine de la montée du FIS*, tandis que H. IBRAHIM ALI explique le succès du NIF par l'originalité locale du *sudanisme* ; P. BRANCA parcourt le paysage égyptien entre *modérantisme et opposition extrême* ; V. FIORANI PIACENTINI, G. PASTORI et M. NORDIO explorent, en trois articles, l'islam de l'Asie centrale ex-soviétique, l'actualité de la Turquie et de l'Iran d'après-guerre. Le dossier s'achève par une bibliographie critique de L. CARTINI.
A signaler encore au sommaire, un article de P. VALSECCHI sur *les origines de la tragédie du Ruanda*, trois contributions portant sur l'Amérique Latine et deux réflexions sur le rôle contemporain de l'ONU.

▲ Ipalmo (Istituto per le relazioni tra l'Italia e i paesi dell'Africa, America latina e Medio Oriente) - via del Tritone, 62/b 00187 Rome.

POLITIQUE AFRICAINE
N° 55 - octobre 1994

Mauritanie : un tournant démocratique ?

Du point de vue de l'analyse scientifique, l'intérêt porté à la situation mauritanienne tient principalement au fait que ce pays concentre la plupart des problèmes rencontrés par les pays africains (acuité des problèmes ethniques, conflits de frontières, autoritarisme politique, rôles politique et socio-culturel de l'islam, crise écologique, dépendance économique...) ; il présente, par ailleurs, une forte originalité qui s'explique essentiellement par la dialectique de tendances centrifuges et centripètes : celles-ci fragilisent la construction de l'Etat-nation mauritanien tout en maintenant les groupes sociaux antagonistes dans un cadre historique et socio-culturel commun.
La transition politique et économique engagée depuis trois ans en Mauritanie semble être *une nouvelle manifestation des paradoxes de la situation mauritanienne* (P. BONTE et H. GUILLAUME).
Traitant du processus de démocratisation, du paysage religieux et des principaux phénomènes économiques - les ajustements économiques et financiers, le développement du secteur informel, les transformations foncières et économiques dans la vallée du Sénégal... -, les contributions réunies dans ce dossier convergent en effet pour souligner le poids de l'histoire et la prégnance de paramètres originaux, à savoir l'efficacité des solidarités ethniques et tribales dans le fonctionnement du jeu politique, la position dominante de la société maure dans la sphère du pouvoir et dans celle des affaires, les étroites relations économiques et sociales qui associent les mondes rural et urbain, la perméabilité économique et politique de la Mauritanie dans un contexte régional confus...
En définitive, si le pays présente de toute évidence un visage bien différent de celui des années de régime militaire (1978-1992), le bilan en matière de redressement économique et d'ouverture politique doit toutefois être nuancé et surtout réinterrogé grâce à une meilleure connaissance des mécanismes réels sur lesquels repose cette soudaine «reconversion».

▲ Centre d'Etude d'Afrique Noire - Domaine universitaire, B. P. 101, 33405 Talence cedex.

REVUE TIERS-MONDE
Tome XXXV - N° 139 - juillet-septembre 1994

L'ouverture hétérodoxe : politiques et réformes économiques pour les années 90.

Dans cette livraison, *Tiers-Monde* réunit des contributions sur les questions de politique intérieure, écrites par des auteurs associés à la CNUCED, à l'occasion du trentième anniversaire de celle-ci. Les politiques de développement et notamment celles de stabilisation et d'ajustement, mises en oeuvre dans les années 80, y sont aussi évaluées.
La CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement), fondée en 1964, est née de la certitude que la coopération intergouvernementale permettrait, à travers les Nations Unies, de modifier le système commercial et financier mondial dans un sens favorable au développement. Les modèles théoriques auxquels renvoyait la création de cette conférence attribuaient aux gouvernements une place importante comme promoteurs du développement à travers la planification et les interventions sélectives.
La comparaison des paradigmes des années 60 avec les «dogmes» sur lesquels se basent les programmes d'ajustement permet aux auteurs de mesurer les changements dans les perspectives de développement depuis la conception de la CNUCED.
Le numéro contient des articles consacrés aux divers aspects des politiques intérieures et à leurs effets dans un grand nombre de pays en développement. Sont abordées la politique commerciale, les politiques financières intérieures et étrangères, les politiques industrielles et de concurrence et, enfin, la question de la mise en séquences des politiques structurelles et conjoncturelles.
Globalement, les conclusions de ces analyses convergent. Elles indiquent que le *gap* déflationniste mondial, la montée du protectionnisme dans le monde industriel, les fluctuations brutales des mouvements de capitaux et l'instabilité toujours plus grande des taux de change menacent sérieusement le succès des stratégies de développement économique orientées vers l'extérieur, adoptées par les PED face à la crise de la dette.
A l'opposé, l'analyse des résultats de la réforme en Chine permet à Ajit SINGH de montrer que, contrairement à ce que pense bon nombre d'économistes orthodoxes, il est parfaitement possible d'introduire des marchés dans une économie planifiée de type stalinien, mais en procédant de façon graduelle.

▲ TIERS-MONDE - I.E.D.E.S. - 58, boulevard Arago 75 013 Paris.

ISTITUTO PER L'ORIENTE C.A. NALLINO
Via A.Caroncini, 19 - 00197 Rome - Italie
Tél. et Fax : 06/808.41.06

Depuis sa fondation en mars 1921, *l'Istituto per l'Oriente* s'est donné pour vocation de développer et de diffuser la connaissance du monde oriental en général et du monde islamique en particulier par la production d'ouvrages et l'organisation d'activités scientifiques. Cette association de spécialistes est devenue en 1951 personne morale de droit privé sous tutelle du Ministère des Affaires Etrangères.

Le principal outil de travail de *l'Istituto per l'Oriente* est une **bibliothèque spécialisée** de 30 000 volumes, à laquelle s'ajoute le fonds *Ettore Rossi*, la plus riche collection d'ouvrages de turcologie d'Italie, et le fonds *Sammarco* constitué de documents sur l'Egypte du XIXème siècle. La bibliothèque personnelle du fondateur de l'Institut, C.A. Nallino, met à la disposition du public 8 000 volumes et 15 000 tirés-à-part, documents d'archives et manuscrits. Enfin, 600 titres de revues scientifiques y sont disponibles. Il faut également noter le travail en cours de compilation d'un catalogue des ouvrages de droit musulman et des droits des pays arabes, qui existent dans les bibliothèques universitaires et les principaux centres de recherche italiens. Cette entreprise constitue la base d'un *Dictionnaire du droit musulman et des droits des pays arabes* réalisé en collaboration avec *l'Istituto di Studi e Programmi per il Mediterraneo* (ISPROM).

Depuis juin 1992, un **axe de recherche** a été initié en collaboration avec la Faculté de droit de Tunis sur l'oeuvre et la personne du juriste tuniso-italien David Santillana (1855-1931). Un projet de traduction de son ouvrage *Institution du droit musulman* est également à l'étude en collaboration avec *Beit-el Hikma* (Académie tunisienne des Sciences, des Arts et de la Culture). En outre, *l'Istituto per l'Oriente* est partie prenante de plusieurs autres programmes de recherche avec le Conseil National (italien) de la Recherche, parmi lesquels : *L'économie du Conseil de Coopération du Golfe* ; *Recherche sur la littérature arabe contemporaine dans la vallée du Nil (Egypte et Soudan)* ; *L'esclavage dans les pays islamiques à l'époque moderne et contemporaine* ; *Origines et développement des associations culturelles, politiques et syndicales au Maghreb et au Machreq (XIX-XXèmes siècles)* ; *Modèles, loi et pratiques dans l'organisation des pays islamiques contemporains.*

Depuis 1921, *l'Istituto per l'Oriente* compte au nombre de ses **publications** périodiques la revue trimestrielle *Oriente Moderno*. Il poursuit également l'édition de la *Rassegna di Studi Etiopici* (annuel, créé en 1941) en collaboration avec *l'Istituto Universitario Orientale* de Naples et avec la contribution du Conseil National (italien) de la Recherche. De nombreux ouvrages sont également publiés régulièrement par l'Institut, portant principalement sur le droit musulman, l'histoire moderne et contemporaine et la littérature.

Enfin, les **activités** de l'Institut comprennent l'organisation de conférences, d'expositions sur des sujets variés, de congrès scientifiques. Sont ainsi en préparation des manifestations sur les thèmes de *la Ligue des Etats arabes et les organisations régionales du monde islamique*, et du *Développement récent du théâtre arabe*. Parallèlement ont été mis en place des cours de langue arabe et de civilisation arabo-islamique, dispensés par des universitaires et des experts.

R

6-7 décembre **TUNIS**
Congrès régional sur les technologies de la langue.
Congrès organisé par l'Institut Régional des Sciences Informatiques et des Télécommunications (IRSIT).
Coordination :
IRSIT
2 rue Ibn Nadim - BP 212
Cité Mahrajène
1082 Tunis
Tél : 288 805
Fax : 787 827

A

P

10 décembre **TUNIS**
Le développement durable vu par les géographes.
Journée d'études organisée par l'Association des Géographes Tunisiens (AGT).
Coordination :
AGT
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
Université de Tunis 1
94 bd. du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260 950
Fax : 567 551

P

E

L

10 décembre **TUNIS**
Les atteintes aux droits de la personne humaine : les violences subies par les femmes.
Table ronde co-organisée par l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD) et la Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme.
Coordination :
ATFD
6 rue du Liban
1000 Tunis

S

12-13 décembre **TURIN**
La société urbaine dans le monde arabe : transformations, défis et perspectives.
Colloque international organisé par la Fondation Giovanni Agnelli.
Coordination :
Fondazione Giovanni Agnelli
Via Giacosa, 38
10125 Turin
Tél : (11) 65 86 66
Fax : (11) 650 27 77

17 décembre **RABAT**
La mise en opposition de la culture et de l'économie dans l'élaboration des interprétations du social.
Séance du séminaire «Savoir économique et interdisciplinarité» co-organisé par le Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée (GERM) et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC)
Intervention : Jean LECA
Coordination :
IRMC
1 rue d'Annaba
Rabat
Tél : 76 96 40
Fax : 76 14 75
GERM
8 rue Al Moutanabbi
Agdal - Rabat
Tél : 67 47 39
Fax : 67 47 40

17-20 décembre **TUNIS**
Value in Tradition : the Utility of Research on Identity and Sustainability in Dwelling and Settlements.
Quatrième conférence co-organisée par The International Association for the Study of Traditional Environments (IASTE) et l'Institut Technologique d'Art d'Architecture et d'Urbanisme (ITAAUT).
Coordination :
ITAAUT
Route de l'Armée nationale
1005 Tunis
Tél : 564 928
Tél : 568 291

19-20 décembre **TUNIS**
Les domaines de l'Etat : passé et présent.
Rencontre scientifique organisée par le Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières.
Coordination :
Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières
19 avenue de Paris
Tunis
Tél : 346 236

9 janvier **AIX-EN-PROVENCE**
Le roman historique.
Séance du séminaire «Littératures du Maghreb et du Moyen-Orient» organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention : Regina PASCUAL
Coordination :
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

9-10 janvier **TUNIS**
Evolution des milieux naturels et dynamique des populations en Tunisie.
Atelier de recherche - Programme DYPEN-Tunisie
Coordination :
ORSTOM - Tunis
Tél : 750 009 750 183
Fax : 750 254

16 janvier **RABAT**
Comment comprendre Meskhota à Sidi Slimane ?
Séance du séminaire «Terrains» organisé par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC). Intervention : Hannah DAVIS-TAIEB
Coordination :
IRMC
1 rue d'Annaba
Rabat
Tél : 76 96 40
Fax : 76 14 75

19-22 janvier **MARRAKECH**
Insertion des jeunes et problèmes d'identité.
Table ronde organisée par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Mohammed V.
Coordination :
Université Mohammed V
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
BP 1040
Rabat

20 janvier **PARIS**
Des migrations à la mobilité. Mobilité géographique et sociale.
Séance du séminaire «Villes au Maghreb» animé par Chantal Chanson-Jabeur et Bouziane Semmoud.
Coordination :
Université Paris VII
U.F.R. Géographie, Histoire et Sciences de la Société
2 place Jussieu
75005 Paris
Tél : 44 27 37 05
Fax : 44 27 69 64

24 janvier **RABAT**
Définition du douar.
Séance du séminaire «Terrains» organisé par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC).
Intervention : Aziz IRAQI
Coordination :
IRMC
1 rue d'Annaba
Rabat
Tél : 76 96 40
Fax : 76 14 75

25 janvier **TUNIS**
La ville maghrébine médiévale
Rencontre organisé par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC).
Intervention :
Halima FARHAT
Coordination :
IRMC
20 rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville
1002 Tunis
Tél : 796 722
Fax : 797 376

25 janvier **PARIS**
Rencontre littéraire et artistique autour d'Edmond Amran El Maleh.
Rencontre organisée par l'Institut du Monde Arabe (IMA).
Coordination :
IMA
1 rue des Fossés Saint-Bernard
75236 Paris Cedex 05
Tél : 40 51 38 38
Fax : 43 54 76 45

ANNONCES

27-29 janvier **TUNIS**
Espaces-frontières et dynamiques socio-culturelles au Maghreb.
Colloque organisé par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC).
Coordination :
Mostafa Kharoufi
IRMC
20 rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville
1002 Tunis
Tél : 796 722
Fax : 797 376

29 janvier **GABES**
Entreprises et innovation technique.
Colloque organisé par la Fondation Mohamed Ali de la Culture et du Travail.
Coordination :
Fondation Mohamed Ali de la Culture et du Travail
Habib Guiza
Cité El Ons E3 - C4
6000 Gabès
Tunisie
Tél : (5) 270 674
Fax : (5) 277 743

30 janvier **AIX-EN-PROVENCE**
Formes et thèmes du roman marocain.
Séance du séminaire «Littératures du Maghreb et du Moyen-Orient» organisé par l'Institut de Recherches et d'Etudes sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM). Intervention : Mohammed BERRADA
Coordination :
IREMAM
5 avenue Pasteur
13617 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél : 42 21 59 88
Fax : 42 21 52 75

APPELS À CONTRIBUTION

26-29 mars **ZAGHOUAN**
Rôle des institutions de recherche dans le développement des sciences sociales et humaines dans le monde arabe et en Turquie.
Rencontre organisée par le Centre d'Etudes et de Recherches Ottomanes, Morisques, de Documentation et d'Information (CEROMDI) à Zaghouan.
Coordination :
CEROMDI
BP 50
1118 Zaghouan (Tunisie)
Tél : 676 446
Fax : 676 710

Avril **TUNIS**
Ecrire le Maghreb.
Colloque international co-organisé par l'Université Paris-Nord, UFR Lettres et l'Université de Tunis, Faculté des Lettres de La Manouba, de Kairouan et de Sousse.
Coordination :
M. Hamdi Hemaidi
Université de Tunis 1
Département de Français
Faculté des Lettres de La Manouba
2010 Tunis
Tél : 521 391
Fax : 520 910

Avril **TUNIS**
Psychologie du travail et développement.
Colloque international organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
Coordination :
Zakia Bouaziz
Vice-Doyen
94 bd du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 566 483
Fax : 567 551

3-7 avril **LE CAP**
AFRICA 2000 : towards the millenium.
Coloque international organisé par l'Ecole d'architecture et de planification de l'Université du Cap.
Coordination :
Conference Administrator
School of Architecture and Planning
Centlivres Building,
University of Cape Town
Rondebosch, 7700, Cape
South Africa
Tél : (21) 650 3705
Fax : (21) 650 3705

13-15 avril **SOUSSE**
Espace et société au Sahel : dynamiques et mutations.
Séminaire co-organisé par l'Association des Géographes Tunisiens et le Département de Géographie de la Faculté des Lettres de Sousse. Le délai d'envoi des communications est fixé au 28 février 1995.
Coordination :
Ahmed Boujarra
Hassouna Ktita
Département de Géographie
Faculté des Lettres
Cité Ettaffala
4000 Sousse
Tél : 234 576
Fax : 234 578

26-28 avril **TUNIS**
Développement et transition démographique en Afrique.
Colloque international organisé par le Département de Sociologie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis.
Coordination :
Khamaïes Taamallah
Faculté des Sciences Humaines et Sociales
94 bd. du 9 avril 1938
1007 Tunis
Tél : 260 950
Fax : 567 551

27-29 avril **TUNIS**
La Fontaine et l'Orient (réception, réécriture, représentation...).
Colloque international organisé par le Département de Français et la Société Tunisienne d'Etude et de Recherche sur le XVIIème siècle (S.T.E.R 17). Le délai d'envoi des communications est fixé au 30 janvier 1995.
Coordination :
Alia Baccar
19 rue de la Kahéna
2000 Le Bardo-Tunis
Mohamed Raja Rahmouni
9 rue d'Ispahan
1082 Tunis

16-21 juin **BOLOGNE**
Challenges to Law at the End of the 20th Century.
Dix-septième Congrès mondial de l'Association Internationale de Philosophie du Droit et de Philosophie sociale.
Coordination :
Lilia Labidi
Session 3 : Postmodernism and Decolonization
BP 21
Manar II
2092 Tunis

13-16 septembre **PARIS**
Cultural and textual interpretation in international relations.
Deuxième conférence internationale co-organisée par le Standing Group on International Relations et le European Consortium for Political Research. Les demandes de participation devront être soumises avant le 28 février 1995.
Coordination :
Chairman A. J. R. Groom
Rutherford College
University of Kent
Canterbury
Kent CT2 7 NX
United Kingdom

SEMINAIRE ANNUEL DE RECHERCHE
Rabat
IRMC - GERM

Première séance
17 décembre 1994

Savoir économique et interdisciplinarité

Jean LECA

La mise en opposition de la culture et de l'économie dans l'élaboration des interprétations du social

Abstraction faite des objections susceptibles d'être formulées à l'encontre de toute tentative visant à conférer un sens global à une diversité de situations et de données, force est de considérer que le *culturalisme* et *l'économisme* participent de ces modèles d'intelligibilité dont les praticiens des sciences sociales ne peuvent se détourner délibérément. Du moins, figurent-ils les matrices des énoncés interprétatifs des relations entre la structure sociale (*la constellation sociale des intérêts*) et la formule politique (*l'ordre moral de l'autorité*). Face à ce champ d'observation du changement, le *culturalisme* mettra l'accent sur les systèmes de perception, de classement et de valorisation, envisagés tour à tour comme objet d'interprétation et principe d'explication. L'*économisme*, pour sa part, focalisera l'explication sur les sources fondamentales de l'institutionnalisation des valeurs.

Les deux modèles, *l'économique* et *le culturel*, recouvrent, en fait, une variété d'approches. La méthode contextualiste, dans ses variantes de type utilitariste (choix rationnel des individus dans un contexte donné) et wébérien (*contraintes de classe*), ainsi que l'approche de classe balisent les principales voies empruntées par la *political economy*. Les explications fondées sur *la culture*, autrement dit sur les *répertoires* tels qu'ils apparaissent au chercheur et sur les *idées*, se diversifient en fonction de configurations imputées aux systèmes culturels : la culture sera tenue, suivant les cas, pour un système autonome, explicable par lui-même, pour un schéma organisateur durable ou, encore, pour le principe explicatif et l'instance déterminante de l'ensemble des rapports sociaux. Quelles qu'en soient les variantes, *l'approche culturelle* témoigne d'une très grande force d'attraction liée principalement à son aptitude à répondre aux besoins de certaines catégories d'acteurs (*les mouvements sociaux normatifs*) : *la culture* réfère simultanément au déterminé (elle recouvre une identité constituée) et au déterminant (elle autorise une action de remise en cause de contraintes, fussent-elles matérielles, imputées à des structures ou des forces placées sous le signe de l'altérité).

Les termes du débat posé par l'opposition entre le *culturalisme* et *l'économisme* ne sauraient être enfermés dans les limites d'une *sociologie du soupçon*, qui invaliderait le premier comme produit d'une configuration économique donnée et le second comme produit d'une vision culturelle située. Ils renvoient, en réalité, aux limites intrinsèques des sciences sociales. Celles-ci ne sauraient prétendre atteindre toute la vérité d'une société. A défaut de pouvoir livrer la totalité du sens, elles sont susceptibles de proposer des bribes de signification. Elles sont armées pour comprendre les rationalités d'individus. C'est dire qu'elles sont inaptes à comprendre le sens d'un système par et pour lui-même.
(Notes de séance)

Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, où il dirige le cycle d'études supérieures, Jean LECA est, par ailleurs, Président de l'Association Internationale de Science Politique, Président du Conseil scientifique de l'Evaluation des politiques publiques et Directeur scientifique de la revue Monde Arabe -Maghreb Machrek.

En rapport avec le sujet abordé dans le cadre du Séminaire, Jean LECA a déjà publié notamment : «L'économie contre la culture dans l'explication des dynamiques politiques», Bulletin du CEDEJ, 23, 1° semestre 1988 : 15-60.

REUNION DE RECHERCHE
IRMC-TUNIS

La ville maghrébine médiévale

Halima FERHAT
Historienne médiéviste, professeur à l'Institut Universitaire de Recherche Scientifique (IURS) de Rabat - Université Mohamed V -, interviendra le **25 janvier à 17 heures 30 au siège de l'IRMC**, dans le cadre d'une rencontre de chercheurs sur ***La ville maghrébine médiévale*** .

H. FERHAT a publié
- *Le Maghreb aux XIIème et XIIIème siècles : les siècles de la foi.* - Casablanca, Wallada, 1993, 180 p.
- *Sabta des origines au XVIème siècle.* - Préface de Mohammed Allah SINACEUR. - Rabat, Al Manahil, 1994, 494 p. - (Ministère des Affaires culturelles).
- *La ville au Moyen Age. Questions et documents relatifs à l'histoire de l'occident musulman.* - (en arabe), en collaboration avec SEBTI Abdelahad - Casablanca, Centre Culturel Arabe, 1994, 184 p.+ bibliographie.

SEMINAIRE
Département d'Urbanisme de l'ITAAUT - IRMC TUNIS

La planification spatiale : enjeux et méthodes

Dans le cadre de la mise en place à la rentrée universitaire 95-96 du DEA et des études doctorales au Département d'Urbanisme de l'ITAAUT, habilité à cet effet, un séminaire sur *la planification spatiale : enjeux et méthodes* est organisé par ce Département et l'IRMC.

Ce séminaire est ouvert aux chercheurs de toutes disciplines intéressés par le thème et tout spécialement aux étudiants désirant s'inscrire en DEA pour l'année universitaire 95-96.

Le programme détaillé et le lieu du séminaire seront communiqués ultérieurement par voie de presse.

Les étudiants et chercheurs intéressés sont invités à prendre contact avec :
- le secrétariat du Département d'Urbanisme de l'ITAAUT
19, rue Belhassine Jrad - Tunis - Tél. : 331 056
- le secrétariat de l'IRMC
20, rue Mohamed Ali Tahar - Mutuelleville 1002 Tunis - Tél. : 796 722. - Fax : 797 376

GROUPE DE TRAVAIL TERRAINS
IRMC-RABAT

Depuis septembre 1993, un groupe pluridisciplinaire de recherche, ouvert aux étudiants de troisième cycle, se réunit régulièrement dans les locaux de l'IRMC-Rabat pour confronter leurs expériences de terrain et conduire, ensemble, une réflexion sur «les approches de terrain», leurs conditions et leurs enjeux.

Afin de poursuivre cette expérience, sept nouvelles séances ont été prévues de décembre 1994 à juin 1995. Les trois premières sont organisées suivant le calendrier ci-après :

6 décembre 1994
Deborah KAPCHAN
Université du Texas
Tradition et transgression. La *Halqa* des femmes à Beni Mellal

16 janvier 1995
Hannah DAVIS-TAIEB
GREMO - Lyon
Comment comprendre *Meskhota* à Sidi Slimane

24 janvier 1995
Aziz IRAQI
INAU-Rabat
Définitions du *douar*

PUBLICATIONS

Collection *Recherches sur le Maghreb Contemporain*

L'IRMC et les Editions ALIF (Tunis) sont convenus de la création d'une collection d'ouvrages. Sous l'intitulé *Recherches sur le Maghreb Contemporain*, cette série accueillera des travaux réalisés dans le cadre des activités de l'IRMC.
Le premier volume de *Recherches sur le Maghreb Contemporain* sera consacré aux *Pratiques des Sciences Sociales*. Issu du Séminaire périodique *Savoirs en usage, savoirs en partage* organisé à Carthage en 1992-1993 par l'IRMC et l'Académie Tunisienne *Beït al Hikma*, il réunira des textes de Abdelmajid CHARFI, Mohamed Hédi CHERIF, Fanny COLONNA, Sophie FERCHIOU, Claude GRIGNON, Mondher KILANI, Jean LECA, Abdallah SAAF, Mohamed TOZY et Michel CAMAU. Les mêmes contributions feront l'objet simultanément d'une publication en langue arabe par l'Académie Tunisienne *Beït al Hikma*.

La parution de l'ouvrage interviendra dans le courant du premier trimestre 1995.

S O M M A I R E

POSITIONS DE RECHERCHE 3

Médecines et médecins en Egypte
Construction d'une identité professionnelle
et projet de médicalisation
Sylvia CHIFFOLEAU

RECHERCHES EN COURS 9

Observatoire de la condition
de la femme en Tunisie
Imed MELLITI

VIENT DE PARAITRE 16

REVUES 20

ESPACES DE RECHERCHE 23

CALENDRIER SCIENTIFIQUE 24

ACTIVITES DE L'IRMC 26

المحتويات

3 مواقف بحث :
الطب والأطباء في مصر
بناء الهوية المهنية والمشروع الصحي
سيلفيا شيفاو

9 بحوث بصدد الإنجاز :
مرصد وضعية المرأة في تونس
عماد مليتي

16 آخر ما صدر

20 المجلات

23 فضاءات البحث

24 البرنامج العلمي

26 أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة